

POUR VOS MEUBLES
une bonne adresse :
Halle aux Meubles S.A.
Rue de la Dixence 9
SION
LAUSANNE :
rue des Terreaux 13 bis - 17
Une des plus grandes
expositions de Suisse
P 171 S

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

LE SEUL QUOTIDIEN DU MATIN DE LA VALLEE DU RHONE
TEL. (027) 2 31 51 - CCP 19-974 - PUBLICITE : PUBLICITAS, TEL. (027) 9 71 11 - Le N° 30 ct.

Vêtements
Monsieur
Place Centrale - Martigny
Spécialiste pour HOMME
Toutes retouches gratuites

LE DRAME DE L'HOPITAL CLOS DE SION

Non à l'intrigue, oui au dialogue !

Nous détestons écrire pour ne rien dire.
Nous ne nous étonnons donc pas que notre éditorial du jeudi 26 septembre ait eu de multiples échos.

Disons d'emblée que nous ne voulons nullement diviser en deux l'opinion publique de Sion et du Valais central.

Les demeures qui simplifient tout en « pour » ou en « contre » nous fatiguent.

Dans la vague d'approbations qui nous a atteints directement ou indirectement, figuraient aussi des félicitations pour notre « courageuse prise de position contre la réforme de l'hôpital de Sion ».

Voilà bien une interprétation erronée de nos propos. Il est désolant de constater avec quelle légèreté on juge certains écrits qui pourtant peuvent rester sous les yeux tout le temps que l'on veut.

Si notre article du 26 septembre dénonçait ouvertement l'intrigue, il relevait avec la même netteté l'impossibilité dans laquelle s'étaient trouvés certains internistes et chirurgiens de gérer leur service respectif. Il précisait, de surcroît, qu'UN PROGRES EST NECESSAIRE et que l'on ne peut s'étonner qu'une amélioration entraîne des remous.

Nous pensons en conscience que nous avons essayé de dire toutes ces choses délicates en termes courtois, glissant même sur quelques précisions qu'une lumière trop crue aurait révélées d'une manière choquante.

Par contre, nous sommes largement récompensés par ceux qui approuvent une sage réforme de la politique hospitalière séduisante mais qui, ipso facto, s'insurgent avec force contre une précipitation négative qui ne réussit qu'à faire violence à des praticiens méritants, AU DETRIMENT DE LEUR CLIENTELE HABITUELLE.

Parmi les trois messages de désapprobation (deux écrits, un téléphonique) figurait celui de M. Louis Pralong, le nouveau président de la commission administrative de l'hôpital régional de Sion.

Son rôle — tout à fait récent d'ailleurs — l'obligeait à dénoncer notre éditorial qui aurait été basé « sur des relations inexactes, erronées, pour ne pas dire tendancieuses (j'allais écrire des cancanes...) de certaines personnes probablement intéressées... »

La lettre de M. Pralong concluait à la nécessité de publier intégralement le rapport que l'ancien président de cette commission, Me Henri Fragnière, avait présenté à l'assemblée des délégués le 2 août 1968.

Comme cela ferait trois pages de journal, nous nous sommes permis d'hésiter, d'autant plus que :

1. il ne résoud pas le problème particulier soulevé par notre article du 26 septembre;
2. il a déjà fait l'objet d'une relation extraordinairement détaillée s'étendant sur toute la page 11 du « NF » du samedi 3 août;
3. la surabondance de ce que nous appelons « l'actualité immédiate » durant ce dernier week-end, rendait impossible toute reprise de cette affaire jusqu'à ce matin.

Or sans avoir tenté de reprendre contact avec nous, « les autorités » de l'hôpital postaient, hier, à 12 heures, un exprès recommandé contenant une « mise au point des responsables de l'hôpital régional de Sion ».

Jusqu'à là, l'on peut considérer le développement de l'affaire — y compris cette impatience insolite — comme un processus normal.

Mais c'est à partir de 12 heures, hier, que les choses ont quitté le chemin de la courtoisie pour replonger dans celui de la basse intrigue.

Nous affirmons pourtant être persuadé que MM. Pralong et Zenklusen (qui ont signé du même stylo) ne sont pour rien dans la suite révoltante que nous dénonçons ci-après.

Avant même que nous n'ayons pu recevoir l'exprès recommandé contenant la mise au point que nous publions intégralement dans cette page, le beau-frère du directeur de l'hôpital René Bornet, c'est-à-dire le photographe Philippe Schmid de Valprese, était en possession de ladite mise au point qui débute par une attaque directe contre les « inexactitudes et erreurs contenues dans divers articles de presse, notamment dans celui publié dans un quotidien valaisan ». Comme le « Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais » est le seul quotidien du canton, l'allusion était plus que transparente.

De surcroît, le billet d'accompagnement de l'hôpital régional — comportant 4 lignes et signé précisément par M. Bornet — nous était adressé personnellement et faisait appel au droit de réponse.

Cette correction de manœuvre n'a donc été qu'apparente puisqu'à la même heure, M. Schmid pouvait faire retransmettre à l'ATS à Berne, par l'intermédiaire de l'officine de son correspondant valaisan, le texte intégral de cette mise au point.

On imagine notre étonnement de recevoir, par téléscripteur de Berne, cette mise au point dès 14 h 40.

C'est un rédacteur suisse-allemand, ignorant tout de nos problèmes, qui diffusa en effet ce texte sans même y retrancher le préambule souverainement discourtois.

Nous exigeons d'ailleurs de l'ATS qu'elle publie de la même manière nos explications de ce jour.

A 18 h 30, le collaborateur intime de M. Schmid, M. Anchisi, qui sévit A LA FOIS au « Confédéré » et sur les ondes de Sottens, lisait à son tour d'un bout à l'autre cette mise au point dans le cadre de l'émission consacrée à l'actualité suisse, alors même qu'il n'a jamais fait mention de notre article du 26 septembre dans cette émission.

Il s'agit bien sûr d'un enchaînement parfaitement logique, surtout pour les petits copains de Lausanne qui ne nous portent pas dans leur cœur pour des raisons que quelques bonzes valaisans ne devraient jamais ignorer. La coutume journalistique pouvait

donc très largement nous dispenser de publier une mise au point ainsi donnée en pâture, surtout à l'extérieur de notre canton et, ce qui est plus grave encore, sans résumer au moins l'article qui l'avait motivée.

NOUS REVOILA DANS L'UNILATERAL, C'EST-A-DIRE L'ARBITRAIRE.

SERAIT-CE QUE CERTAINS DIRIGEANTS DE L'HOPITAL SONT COU-TUMIERS DU FAIT ?

DANS CE CAS, IL FAUDRAIT LES REMPLACER SANS RETARD.

*

Voyons quand même cette fameuse mise au point. Elle ignore délibérément et prudemment notre propos. Elle redonne les noms des responsables des six services d'une façon beaucoup moins détaillée que l'a fait notre journal le samedi 3 août, en page 11.

Elle essaie aussi de prétendre que nous serions « contre » l'organisation rationnelle du service médical de l'hôpital de Sion.

C'est un non-sens pour celui qui a bien voulu lire jusqu'au bout notre article du 26 septembre.

Ce serait surtout la négation de la mission inlassablement poursuivie par notre quotidien : défense des intérêts généraux de la communauté valaisanne pour accélérer une juste promotion économique et sociale de notre canton.

C'est précisément et avant tout du « bien des malades » dont il s'agit. Et bien parlons-en !

La santé est le plus précieux des biens. Seuls ceux qui ne l'ont plus s'en rendent vraiment compte. Ceux-là n'ont que faire des intrigues destinées à mettre en place tel ou tel personnage, au détriment de tel ou tel autre. Ce qu'ils veulent, c'est d'être soignés le plus rapidement et le mieux possible, sans frais excessifs.

L'élément psychologique intervenant pour une grande part dans l'atténuation de leurs souffrances, il est inhumain de vouloir les détacher de leurs médecins habituels parce qu'ils doivent être hospitalisés et parce que lesdits médecins n'ont pas libre accès à l'hôpital.

Or, en laissant à ces derniers 20 lits sur 80, on aurait abouti à ce triste résultat, dès le début de 1969. En ce qui concerne surtout les chirurgiens, c'est non seulement le nombre de lits qui allait devenir dérisoire, mais le temps opératoire hebdomadaire qui leur était imparti.

Il s'agissait aussi de savoir dans quelle mesure les « privés » allaient pouvoir bénéficier de l'aide des médecins du service Richon en cas d'absence, pour une raison ou une autre, de leur propre praticien.

L'inverse se posait avec autant d'acuité. Allait-on pouvoir requérir le secours des chirurgiens brimés en cas de défaut des médecins attitrés de l'hôpital ?

L'esprit de collaboration ayant été annihilé, comment allait-on définir les responsabilités devant prévoir n'importe quelle situation imposée par les urgences ?

On réclamait à cet égard la création d'un service de chirurgie numéro 2, composé des externes et épaulant le numéro 1 du docteur Richon.

Or, rien de semblable n'a été décidé lors de l'assemblée des délégués du 2 août 1968.

Bien au contraire, il a été expressément stipulé que « LES VINGT LITS RESERVES AUX CINQ CHIRURGIENS ACTUELS NE FERONT AUCUNEMENT PARTIE DU NOUVEAU SERVICE DE CHIRURGIE. CELUI-CI DEVRA ETRE ENTIEREMENT DEDIE A LA GARDE ET LES SOINS INCOMBERONT TOTALEMENT AUX CHIRURGIENS INTERESSES ».

Que l'on nous reparle du « bien des malades » après cela !

Mais il semble justement que, sous l'impulsion principale de MM. Louis Pralong et Charles-André Richon, les choses soient en train d'évoluer.

SAMEDI 28 SEPTEMBRE A EU LIEU UNE ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DE L'HOPITAL.

Les échos que nous avons recueillis sont enfin susceptibles de rassurer valablement l'opinion publique et bien davantage encore ceux qui ne jouissent pas d'une santé florissante.

Nous ne pouvons pas traiter aujourd'hui des nouveaux points capitaux qui feront l'objet du dialogue avec les chirurgiens intéressés, car il appartient d'abord à ces derniers de se prononcer à leur tour.

Nous constatons toutefois que la lettre qui nous a été adressée par M. Pralong le 27 septembre cautionnait

entièrement la situation telle que définie le 2 août, puisqu'on nous demandait de publier intégralement le rapport de Me Henri Fragnière.

Par contre, un passage de la mise au point reproduite dans cette page et rédigée le 30 septembre tient déjà implicitement compte de ce qui s'est discuté samedi passé 28 septembre : « L'hôpital sera largement ouvert à la collaboration de médecins spécialistes consultants ».

C'est en fait un appel à la reprise d'un véritable dialogue qui aboutira, nous l'espérons de tout cœur, à un salutaire assouplissement de l'organisation envisagée, dans l'intérêt général bien compris de l'ensemble de la population de Sion et du Valais central.

Nous précisons, dans un prochain article, quelques aspects particuliers de cette planification hospitalière sans oublier de situer le groupe d'étude chargé d'en édifier le projet.

A. L.

Texte intégral de la « Mise au point des responsables de l'Hôpital régional de Sion »

A la suite des inexactitudes et des erreurs contenues dans divers articles de presse, notamment dans celui publié dans un quotidien valaisan, la commission administrative et le comité de direction de l'hôpital régional de Sion rappellent que dès le 1er janvier 1969, l'organisation médicale de l'hôpital sera la suivante :

1. SERVICE DE CHIRURGIE

a) Chef de service : Dr Ch.-André RICHON, à plein temps.

b) Adjoint (à désigner après l'entrée en fonction du Dr Richon).

— Le Dr Marcel DUC, spécialiste FMH en orthopédie, continuera à travailler dans le service de chirurgie en collaboration avec le Dr Richon.

— Les malades pourront continuer à se faire soigner - soit en chambre commune, soit en chambre privée - par leur chirurgien traitant et sous leur responsabilité médicale jusqu'à un certain nombre de lits à être réservé aux chirurgiens pratiquant actuellement à l'hôpital.

2. SERVICE DE MEDECINE INTERNE

a) Chef de service : Dr Willy DETWILER, à plein temps.

b) Adjoint : Dr Joseph LORENZ.

3. SERVICE DE PEDIATRIE

a) Chef de service : Dr André SPAHR.

b) Adjoint : Mlle la doctresse E. de WOLFF.

4. SERVICE DE RADIOLOGIE

a) Chef de service : Dr Georges LATHION, à plein temps.

b) Adjoint : Mlle la doctresse E. de WOLFF.

5. SERVICE DE GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE

a) Chef de Service : Dr Oscar ZENKLUSEN.

b) Adjoint : Dr J.-Pierre DUCREY.

6. SERVICE D'ANESTHESIOLOGIE

Chef de service : Dr Walter ZENRUFFINEN.

Cette organisation est conforme aux recommandations de la Fédération suisse des médecins et va dans le sens d'une organisation hospitalière moderne ce qui permettra d'élever l'hôpital régional de Sion dans la hiérarchie des hôpitaux suisses.

Ainsi, la permanence médicale sera assurée à l'hôpital et de jeunes médecins pourront être formés valable-

ment dans l'établissement. De plus, si l'hôpital a engagé des chefs de service à plein temps pour des questions d'organisation et de responsabilité, il sera largement ouvert à la collaboration de médecins spécialistes consultants (cardiologue, neurologue, orthopédiste, gastro-entérologue, etc.)

Dans le cadre de cette réorganisation, les organes de l'hôpital ont constamment agi par référence à l'intérêt général et à la santé publique. Ces décisions ont été prises, après consultation des médecins chefs de service et après avoir pris l'avis de personnalités médicales autorisées, par le comité de direction puis homologuées par la commission administrative. Le tout a été sanctionné lors de l'assemblée générale du 2 août 1968, à la quasi unanimité — un seul délégué s'étant opposé — des délégués des 21 communes, propriétaires de l'hôpital.

A cette assemblée générale les représentants de la presse furent cordialement invités et ont eu l'occasion de relater les décisions prises.

Les organes responsables de l'hôpital remercient les populations intéressées pour l'appui qu'elles apportent à l'organisation rationnelle du service médical dans leur établissement hospitalier, réorganisation qui est faite dans un seul but : le bien des malades.

Pour les autorités de l'hôpital :
Louis PRALONG, président de la commission administrative;
Dr O. ZENKLUSEN, membre du comité de direction;
René BORNET, directeur.

En page 22
Un éminent médecin bernois prend position au sujet de l'Encyclique Humanae vitae

Vous trouverez dans ce numéro :

- ★ Nouvelles suisses et échos du monde en page 2
- ★ Documents en page 3
- ★ Bandes dessinées en page 4
- ★ Les sports en pages 5 et 7
- ★ Le cinéma-actualité en page 8
- ★ Lectures en pantoufles en page 10
- ★ Monthey et Martigny en pages 12 et 13
- ★ Sion en pages 17 et 20
- ★ Haut-Valais et politique grecque en page 22
- ★ Actualités suisses en page 23
- ★ Les dernières dépêches du monde en page 24

CE JOUR EN SUISSE ET AILLEURS

COUP D'ŒIL SUR L'ACTUALITÉ

● **LES ETUDIANTS DE MEXICO REOCCUPENT LEUR UNIVERSITE.** — Chassés de leur université le 18 septembre par d'importantes forces militaires, les étudiants mexicains en grève y sont revenus en force lundi soir à 18 heures après l'évacuation de l'établissement par les soldats.

● **LES OBUS SUR LE VIETNAM.** — Une quarantaine d'obus de mortier de 82 mm se sont abattus vers minuit, lundi soir, sur des installations de Long Binn, dans la base de Bien Hoa, à 35 km au nord-est de Saigon.

● **M. HENRI FOWLER POUR UNE AMELIORATION DU SYSTEME MONETAIRE INTERNATIONAL.** — M. Henri Fowler, secrétaire américain au Trésor, a proposé mardi que les autorités monétaires compétentes s'attaquent dès le début de l'année prochaine à l'examen des nouvelles améliorations à apporter au système monétaire mondial dans le contexte des droits de tirages spéciaux sur le Fonds monétaire international.

● **CREATION D'«EUROSTAT».** — Plusieurs membres de l'organisation Eurospace ont décidé, mardi à Cannes, où ils sont réunis en congrès, de créer une société chargée de construire un satellite de télécommunications et de télévision européen.

● **L'AEROPORT DE TIRANA FERME DEPUIS LE 25 SEPTEMBRE.** — L'aéroport de Tirana est fermé depuis le 25 septembre et jusqu'au 1er octobre inclus par ordre des autorités albanaises.

● **L'ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE MUNICH A 75 ANS.** — L'Orchestre philharmonique de Munich a fêté mardi son 75e anniversaire.

● **UNE FONDATION HERBERT VON KARAJAN.** — Herbert von Karajan, directeur de l'Orchestre philharmonique de Berlin, a annoncé mardi la création d'une fondation portant son nom. Il l'a dotée d'un capital de 100.000 Marks.

● **INONDATIONS A FORMOSE: 23 MORTS.** — Des inondations, provoquées par des pluies torrentielles accompagnant le typhon «Elaine», qui est passé la nuit dernière au sud-est de Formose, ont fait 23 morts et une quinzaine de disparus dans l'île.

● **SYRIE: GUERRE AUX LONGUES TIGNASSES.** — En Syrie, les jeunes gens portant des cheveux trop longs seront détenus pendant 48 heures, le temps de les rogner.

● **L'ESPAGNE FETE LE 32e ANNIVERSAIRE DU REGIME FRANQUISTE.** — L'Espagne a fêté hier le 32e anniversaire de la prise du pouvoir par le général Franco. C'est le «jour du Caudillo».

● **GREVE DES DOCKERS DE LA COTE EST DES ETATS-UNIS.** — Les dockers sont en grève depuis hier matin, dans les ports de la côte est des Etats-Unis et du golfe du Mexique.

● **BARRAULT A L'ELYSEE MONTMARTRE.** — L'Elysée Montmartre, temple de la boxe et du catch, se consacra durant le mois de décembre à l'art théâtral.

● **LE JOURNAL DU SOIR ESPAGNOL «MADRID» REAPPARAÎT.** — Après une suspension de quatre mois par le gouvernement du général Franco, le journal du soir «Madrid» a pu réapparaître.

● **NOUVELLE BIBLE BENEDICTINE.** — Les bénédictins de l'abbaye d'Hautecombe (Savoie) viennent de publier une nouvelle Bible en collaboration avec les moines de Maredsous (Belgique).

Cours des billets

Allemagne	107.—	109.—
Angleterre	10.15	10.35
Autriche	16.50	16.80
Belgique	8.30	8.50
Espagne	6.—	6.25
Etats-Unis	4.27	4.32
France	85.50	87.50
Grèce	13.25	14.50
Hollande	117.—	119.—
Italie	—88	—70 1/2
Yougoslavie	29.—	36.—

FONDS DE PLACEMENT SUISSE

A. I. I. growth fund	Valeur	Rachat
	\$ 12.88	

Le Conseil national accepte la création d'un corps de paras et se prive de l'abonnement général des CFF

BERNE. — Le conseil national a poursuivi lundi son débat sur le transfert à la Confédération de l'Ecole polytechnique de l'université de Lausanne. Répondant aux observations faites la veille, le conseiller fédéral Tschudi a déclaré que le nouvel établissement fédéral sera un stimulant pour l'économie et la culture du canton de Vaud et de la Suisse romande, dont il peut favoriser l'industrialisation. Il n'en résulte nul affaiblissement du canton, et les fédéralistes peuvent approuver le projet sans réserve. L'EPF Lausanne favorisera aussi les échanges linguistiques.

Quant à la nouvelle loi sur les écoles polytechniques fédérales, elle doit assurer l'organisation et la coordination des deux établissements. Elle prévoit un conseil dont le président s'occupera des questions générales. Il sera assisté de deux vice-présidents, l'un à Zurich, l'autre à Lausanne. Le postulat de M. Eisenring (ccs-Zh), qui demande une réorganisation de l'EPF, est donc accepté.

TRANSFERT DE L'EPUL SANS OPPOSITION

Après les explications de M. Tschudi, l'arrêté ratifiant la convention entre la Confédération et le canton de Vaud sur le transfert de l'EPUL a été voté par 134 voix sans opposition.

La nouvelle loi sur les écoles polytechniques a suscité quelques observations de M. Ziegler (soc.-Ge), qui voudrait que l'on remplace le système «archaïque» des chaires par celui des «départements d'enseignement et de recherche». L'orateur a cependant admis qu'un débat fondamental sur ce problème ne pouvait s'ouvrir actuellement, et il a retiré ses amendements. M. Tschudi pour sa part, a assuré que la loi n'excluait pas un tel système.

Un amendement prévoyant l'équivalence non seulement des diplômes, mais

encore des examens propédeutiques, a été accepté tacitement. A l'article 19, qui définit le conseil des écoles polytechniques, tant des cantons de Zurich et Vaud, ne serait-ce que pour assurer la coordination avec les universités, M. Reverdin (lib. GE) a combattu cette proposition en relevant notamment que les écoles fédérales intéressent tous les cantons. L'organisation du nouveau conseil doit être simple et souple.

Les rapporteurs et le conseiller fédéral Tschudi ont également rejeté l'amendement Koenig, sans lequel un contact étroit avec les autorités cantonales est aussi possible. Au vote, l'amendement est écarté par 74 voix contre 61, et l'ensemble de la loi a été approuvé par 141 voix sans opposition. Elle entrera en vigueur le premier janvier prochain.

pes a déjà entraîné un certain rajeunissement. D'autres mesures sont envisagées, le postulat est accepté, et M. Gnaegi accepte également un postulat de M. Meyer (rad.-Lucerne) invitant le conseil fédéral à mettre dans une plus grande mesure des installations militaires et des places de tir et d'exercice à la disposition des cours de répétition, au lieu de les réserver aux écoles.

Le conseil national s'occupe ensuite d'un problème qui le concerne particulièrement: faut-il remettre à chaque député un abonnement général des CFF ou en rester à l'ancien système de l'indemnité kilométrique de déplacement? A la dernière session, il avait opté pour l'abonnement. Mais le conseil des Etats s'y oppose. M. Graber (soc.-Vd) rapporteur de la commission des finances, estime que l'abonnement représente une simplification illusoire.

M. Breitenmoser (ccs-Bâle) affirme en revanche que la Confédération réaliserait ainsi une économie de 60 à 100 000 francs. En outre l'abonnement faciliterait les déplacements et favoriserait les contacts. M. Hubacher (soc.-Bâle) propose d'en rester à l'ancien système et de rechercher plutôt un moyen de compenser le manque à gagner dont pâtissent certains députés en raison de leur fonction (il cite l'exemple d'un député salarié qui, l'an dernier, n'a gagné que 11 000 francs).

Le président de la commission des finances, M. Hayoz (ccs-Fr) fait savoir qu'une enquête est en cours à ce sujet, et M. Graber invite le conseil à se rallier à l'avis des sénateurs, pour éviter que se prolonge cette discussion pénible et parfois sordide. En fait, les deux synthèses se valent.

Et par 90 voix contre 47, le conseil renonce à l'abonnement général.

En fin de matinée, on aborde trois conventions de sécurité sociale: avec l'Autriche, le Luxembourg et la Grande-Bretagne. M. Sandoz (soc.-Ne), rapporteur, expose que ces accords bilatéraux tendent à assurer dans la mesure du possible l'égalité de traitement des ressortissants des deux pays. Ce qui n'est pas toujours aisé, car en Autriche, l'assurance-maladie est obligatoire, et l'Angleterre connaît le service de santé national gratuit.

Les trois conventions sont votées sans opposition et la séance est levée.

Le rôle des parachutistes militaires

On aborde ensuite la modification de l'arrêté sur l'organisation des troupes, qui prévoit en particulier la création d'une unité de grenadiers-parachutistes. Comme l'a révélé le rapporteur de langue française, M. Tissières (ccs-Vs), il ne s'agit pas de créer une nouvelle troupe de choc, d'imiter les «Paras» d'une certaine guerre coloniale, mais de donner à un petit groupe d'amateurs, bien formés, l'occasion de rendre un utile service à l'armée, lors d'opérations tactiques.

Au nom d'une forte minorité, M. Muheim (soc.-Lucerne) propose de ne pas entrer en matière, à son avis, les parachutistes militaires n'ont plus grand rôle à jouer, et les opérations hélicoptères sont plus efficaces. Le groupe socialiste s'oppose aussi au projet pour des raisons financières.

Plusieurs orateurs soutiennent le projet, en faisant valoir notamment que les hélicoptères sont trop bruyants et que la dépense prévue (un million pour l'équipement et 300 000 francs par année) est modeste. M. Riesen (soc.-Fr) trouve en revanche que le projet n'est ni rationnel, ni rentable. Ce premier pas risque d'en entraîner d'autres, et il faudra sans doute acheter des avions spéciaux, des armes spéciales.

Le conseiller fédéral Gnaegi, nouveau chef du Département militaire, déclare qu'aucun équipement n'a été acheté: le Conseil fédéral attend la décision du parlement pour entamer les préparatifs. L'entrée en vigueur de l'arrêté est prévue pour le premier avril. Rien n'est donc préjugé, mais le Département militaire fédéral reste persuadé de l'utilité de ces unités de grenadiers-parachutistes (une ou deux

compagnies sont prévues). Le parachutisme sportif connaît en Suisse une vogue croissante. Il faut en faire profiter la défense nationale.

L'entrée en matière est votée par 101 voix contre 39, et le projet est approuvé par 102 voix contre 8.

Il prévoit en outre la création d'un corps de parachutistes militaires, un renforcement du service de parc de l'aviation et de la DCA.

Le conseil des Etats se prononcera en décembre.

ARMEE ET LIMITE D'AGE D'ACCORD AVEC LES SENATEURS

Par un postulat, M. Hayoz (ccs-Fr) demande un rajeunissement des cadres de l'armée. Il propose notamment de fixer à 55 ans la limite d'âge pour les commandants d'unité, avec la possibilité de mise à la retraite anticipée. On devrait en outre nommer les anciens commandants d'unité à des postes de chef d'armes, de sous-chefs d'état-major ou à des fonctions semblables.

Dans sa réponse, M. Gnaegi relève que la nouvelle organisation des trou-

Exposition Hans Erni : 50 000 visiteurs

TRAMELAN. — L'exposition «Le cheval dans l'œuvre de Hans Erni», organisée par le concours hippique national de Tramelan, vient de fermer ses portes. Elle a connu un succès populaire encore jamais atteint dans la région. En effet, l'abbatiale de Bellelay qui a abrité pendant deux mois ces trésors artistiques, a vu défile 50.000 visiteurs, venus de toutes les régions du pays.

La valeur des œuvres exposées et le cadre dans lequel elles étaient présentées sont à l'origine de cette réussite.

Le conseiller fédéral Celio invité d'honneur de la Fête des vendanges de Neuchâtel

NEUCHÂTEL. — Le grand cortège de la fête des vendanges, dimanche 6 octobre prochain, célébrera, cette année plus particulièrement, les amitiés confédérées. En effet, le conseiller fédéral Nello Celio et Madame ont répondu à l'invitation des Neuchâtelois en tant qu'anciens chef du Département militaire fédéral. En cette qualité, il avait bien voulu autoriser la musique d'armée à se déplacer à Neuchâtel, alors que jusqu'ici elle était mobilisée exclusivement pour des manifestations officielles.

La brigade préventive des mineurs DOIT ETRE AUGMENTEE

LAUSANNE. — La sous-commission de gestion du Grand Conseil qui a étudié le travail du Département de justice et police, s'est émue de la présence de jeunes délinquants ou futurs délinquants dans les bars à café, les salons de jeux et autres établissements qui attirent la jeunesse: elle a demandé l'augmentation de l'effectif de la brigade des mineurs.

Le Conseil d'Etat lui répond que la brigade préventive des mineurs, créée en 1963, comprend cinq inspecteurs et une assistante de police, travaillant en étroite collaboration avec la chambre des mineurs, le service de l'enfance et les autorités scolaires. Les

cas dont elle s'occupe sont toujours plus nombreux.

Une surveillance accrue s'impose d'autant plus que s'accroît la carence familiale. Il faut donc augmenter les effectifs de la brigade préventive des mineurs, travaillant en liaison avec les organismes chargés d'assurer la protection de la jeunesse. Ce renforcement ne peut malheureusement être réalisé à brève échéance, il faut attendre la fin de l'école d'inspecteurs qui se terminera en 1970. Dès cette date seront augmentés progressivement les effectifs de la brigade préventive des mineurs jusqu'au double de l'effectif actuel, en inspecteurs et en assistantes de police.

Un Suisse, directeur des BIRPI

BERNE. — En vertu d'une décision unanime du comité de coordination de l'Union de Paris pour la protection de la propriété industrielle et de l'Union de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques, comité dans lequel 27 Etats sont représentés, le directeur des bureaux internationaux réunis pour la protection de la propriété intellectuelle a nommé M. Joseph Voyame, actuellement directeur du Bureau fédéral de la propriété intellectuelle, en qua-

lité de vice-directeur desdits bureaux à Genève. Originnaire de Bascourt, M. Voyame est âgé de 45 ans.

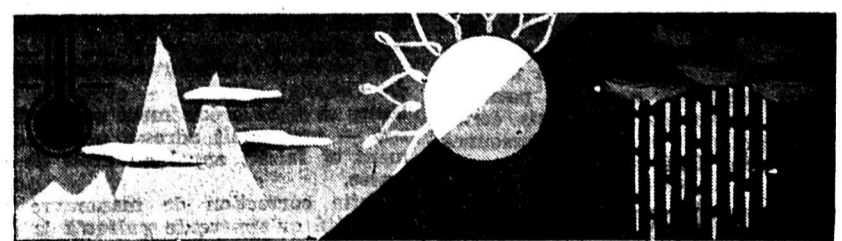
Grâce à cette nomination, la Suisse est à nouveau représentée dans la direction des Bureaux internationaux réunis. Cela revêt une importance d'autant plus grande que ces bureaux assumeront prochainement le secrétariat de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, fondée l'an dernier à Stockholm.

AVS au Conseil des Etats

BERNE. — Le Conseil des Etats a éliminé, mardi, une partie des divergences avec le Conseil national au sujet de la 7e révision de l'Assurance vieillesse et survivants. C'est ainsi qu'il s'est rallié aux décisions de l'autre Chambre concernant l'augmentation des rentes (un tiers) et des cotisations (5,2 pour cent).

Toutefois, il a maintenu un régime de faveur pour les indépendants en fixant leur cotisation à 4,6 pour cent (alors que le Conseil national s'est prononcé pour 5,2 pour cent pour tout le monde) et il a refusé d'améliorer le régime des allocations complémentaires de vieillesse.

Il reste donc deux divergences entre les deux Chambres. Le Conseil national se prononcera mercredi. Un accord doit se faire cette semaine encore, faute de quoi les augmentations de l'AVS ne pourraient pas entrer en vigueur le 1er janvier prochain à cause du délai référendaire.



Belles éclaircies en Valais

★ SITUATION GENERALE

La zone de haute pression qui recouvre le sud-ouest du continent s'étend lentement vers l'est. Un rapide courant perturbé circule à travers les îles britanniques et l'Europe centrale. Notre pays demeure en bordure de ce courant.

★ PREVISIONS JUSQU'A DEMAIN SOIR

NORD DES ALPES, VALAIS, NORD ET CENTRE DES GRISONS
Le ciel demeurera très nuageux en général, surtout dans le centre et l'est où quelques petites pluies pourront encore se produire. Des éclaircies se développeront en cours de journée, avant tout dans l'ouest du Plateau et en Valais.

La température sera comprise entre 14 et 18 degrés cet après-midi. Vent d'ouest en plaine, du nord-ouest en montagne où il diminuera un peu.

SUD DES ALPES ET ENGADINE

Le temps sera ensoleillé malgré quelques passages nuageux. La température sera comprise entre 17 et 22 degrés cet après-midi. Vent du nord-ouest, modéré en montagne.

★ EVOLUTION POUR JEUDI ET VENDREDI

NORD DES ALPES
Partiellement ensoleillé, brouillard élevé le matin par endroits.

SUD DES ALPES

Beau temps, température sans changement.

Le dialogue avec les non-croyants

ROME. — La charte intitulée « Dialogue avec les non-croyants », publiée mardi au Vatican, est destinée en premier lieu aux chrétiens et de ce fait elle emprunte plusieurs textes aux documents ecclésiastiques qui traitent du sujet, mais ce qui concerne le dialogue est exposé de manière à ce que les non-croyants puissent le comprendre et l'accepter.

Ce document, daté du 28 août 1968, est composé d'une introduction et de deux chapitres, le premier sur la nature et les conditions du dialogue, le second ayant trait aux « directives pratiques ».

« Chacun des interlocuteurs donne et reçoit »

LA NATURE DU DIALOGUE

La charte « Dialogue avec les non-croyants » distingue trois types fondamentaux de dialogue, à savoir : ① rencontre sur le plan des simples relations humaines qui se propose de faire sortir les interlocuteurs de l'isolement et d'une méfiance mutuelle pour créer une atmosphère de sympathie très sincère, de respect et d'estime réciproques ; ② rencontre sur le plan de la recherche et de la vérité portant sur « des questions de la plus grande importance pour les interlocuteurs eux-mêmes » qui dans un effort commun se

proposent une meilleure compréhension de la vérité et une connaissance plus approfondie des réalités ; ③ rencontre sur le plan de l'action qui entend établir « les conditions d'une collaboration pour des objectifs déterminés, en dépit des divergences doctrinales ».

Tout dialogue, indique le document, implique une « certaine réciprocité » en ce sens que chacun des interlocuteurs « donne et reçoit ».

L'IMPOSSIBLE DIALOGUE AVEC LES COMMUNISTES

La seule allusion au communisme faite dans le document est contenue dans le passage suivant :

« Le dialogue, s'il veut atteindre ses objectifs, doit respecter les exigences de la vérité et celles de la liberté. Il impose donc une recherche loyale de la vérité, de sorte qu'il faut exclure le dialogue doctrinal quand il apparaît « instrumentalisé », comme on dit communément, c'est-à-dire utilisé pour des finalités politiques contingentes. Cela crée des difficultés particulières dans le dialogue avec cette catégorie de marxistes qui adhèrent au communisme, à cause des liens étroits qu'ils établissent eux-mêmes entre la théorie et la pratique, ce qui entraîne une certaine incapacité à maintenir distincts les niveaux du dialogue, jusqu'à transformer parfois en dialogue pratique le dialogue doctrinal lui-même. »

Au sujet de la « possibilité et légitimité » du dialogue doctrinal, la charte souligne qu'en instaurant le dialogue, il faut se garder de mettre en question la vérité ainsi que « certaines formes d'irénisme semblent le faire ». Le document ajoute que le dialogue peut porter sur « tous les sujets qui ne sont pas inaccessibles à la raison humaine : philosophiques, religieux, moraux, historiques, politiques, sociaux, économiques, artistiques et culturels en général. »

La fidélité à toutes les valeurs spirituelles et temporelles, recommande le document, impose aux chrétiens de les reconnaître partout où elles se trouvent. Mais ce dialogue peut aussi porter sur « les implications, au plan des réalités profanes, des vérités de l'ordre surnaturel et de leur rôle dans la vie de l'homme. »

Le dialogue peut s'établir enfin également en vue d'une collaboration entre, des personnes, des groupes ou des communautés, ayant, « des orientations doctrinales, différentes et même opposées ».

DIRECTIVES PRATIQUES

La charte pour le dialogue avec les non-croyants donne enfin des directives pratiques et des normes particulières. Dans les premières, elle souligne la nécessité d'une préparation adéquate du clergé et des laïcs grâce à des cours spéciaux dans les séminaires, à des congrès pour les laïcs, à la prédication et à l'action des organismes nationaux et diocésains rattachés au secrétariat romain pour les non-croyants, etc... Il est souhaitable, précise encore le document, qu'une collaboration s'établisse dans ce domaine soit entre les catholiques et les autres chrétiens, soit entre les chrétiens et les non-chrétiens, surtout les juifs et les musulmans.

D'autre part, les normes particulières font la distinction entre « dialogue privé » et « dialogue public ».

Pour le dialogue privé, il est conseillé de la « prudence » et de la

« bienveillance », une connaissance approfondie de l'objet du dialogue, et un sens de la responsabilité morale : « Ne pas trahir le contenu authentique de sa propre foi en cédant à un irénisme et à un syncrétisme facile et ne pas la mettre imprudemment en péril. »

LE DIALOGUE PUBLIC

En ce qui concerne le dialogue public, c'est-à-dire celui organisé entre représentants qualifiés de chrétiens et d'adeptes de doctrines et mouvements divers et même opposés, les directives sont les suivantes :

- ① même préparation que pour le dialogue privé, mais un niveau plus élevé.
- ② Si le dialogue public n'est pas officiel, il semble opportun que n'interviennent pas dans le dialogue des personnalités qui pourraient engager ou l'autorité publique ou la charge ou l'institution qu'elles représentent.
- ③ Le dialogue officiel (avec mandat) ne peut être exclu a priori mais ce

n'est que très rarement que se vérifient les conditions d'un tel dialogue entre chrétiens et non-croyants, « soit parce que la majeure partie de ceux-ci ne représentent qu'eux-mêmes, soit à cause du manque d'homogénéité entre l'Eglise, communauté religieuse, et les organisations politiques, sociales ou culturelles ». Dans ce cas déterminé, il est important d'éviter toute ambiguïté sur la nature du dialogue, les objectifs visés et la volonté de collaboration.

④ Il faut éviter en général la publicité excessive. Il est possible qu'il faille refuser le dialogue public, quand il est « évident qu'il devient un pur instrument aux mains d'une des parties engagées. »

⑤ Pour prévenir tout malentendu et tout scandale, il conviendra de préciser dans une déclaration, le sens, le but, la matière du dialogue.

⑥ Les prêtres doivent obtenir le consentement de l'autorité ecclésiastique. Tout en gardant leur « légitime liberté », les laïcs observeront les directives de cette même autorité.

LETTRE DE LAUSANNE

Le 14e Festival d'opéras italiens

(de notre envoyé spécial Me Marcel-W. Suès)

dispose pas des moyens techniques dont Genève s'enorgueillit. Mais les metteurs en scène italiens ne manquent ni d'ingéniosité ni d'originalité et ils jouent de la lumière comme nul autre.

L'orchestre et les chœurs étant parfaits, selon la plus pure tradition italienne, les chanteurs étant ceux de la Scala de Milan, du Phénice de Venise, du San Carlo de Naples, ou du Metropolitan de New York, il reste l'ensemble. Nul ne contestera que l'homogénéité d'une troupe de 262 artistes est mieux capable que quiconque pour mettre en valeur les mérites des compositeurs. C'est pourquoi les spectacles lausannois ne sont comparables à nul autre et d'un intérêt passionnant.

Cela d'autant plus que les décors des trois œuvres, comme les costumes, sont neufs. Si pour les deux premières, ils sont conventionnels, la troisième réserve des surprises. On a fait appel aux meilleurs spécialistes du moment. Pour « Mosé », c'est le fameux sculpteur Minguzzi qui s'en est chargé. Tous les costumes qu'il a conçus sont peints à la main sur fond blanc et sont saisissants. L'impression visuelle sera aussi plaisante que l'audition. L'ensemble sera d'une classe exceptionnelle. « Le Trouvère » sera donné les 12 et 15 octobre, « La Bohème » les 16 et 20, et, en création suisse, le « Mosé » de Rossini, les 19 et 22 du même mois.

Ce dernier spectacle est un événement artistique. Il nécessite une distribution considérable. La partition présente des difficultés vocales que seuls des interprètes de premier plan peuvent vaincre. Rossini lui-même se présente sous un aspect dramatique qui se distingue de ses autres œuvres célèbres. Et dire qu'il n'avait que 26 ans, lorsqu'après le « Barbier de Séville », il composa cet opéra !

Les mérites d'Emmanuel Roth, de ses collaborateurs Linder et Sénéchaud sont évidents. C'est à un exceptionnel régal de l'art lyrique que nous sommes conviés.

Me Marcel-W. Suès.

Par une coïncidence amusante, la grande saison d'automne lausannoise va comporter deux œuvres que Genève a également programmées. « Il Trovatore » est la première en cause. L'opéra de Verdi a servi de réouverture à la salle du bout du lac. Il va remplir le même emploi à Beaulieu. Suivra « La Bohème » ; enfin viendra « Mosé » (Moïse en Egypte), le chef-d'œuvre d'un Rossini qui, en l'occurrence, s'élève aux plus hauts sommets lyriques. C'est dans le très intime « carnotzet » de la Municipalité que le syndic Chevallaz a accueilli la presse spécialisée, pour lui dire combien il est heureux de s'en remettre à une personnalité aussi compétente que M. Emmanuel Roth pour mener à bien des spectacles aussi importants. Lausanne admet franchement que les frais d'une troupe locale et d'un théâtre adéquat lui sont impossibles. Alors, grâce à Roth et à la collaboration du Comptoir suisse, les meilleurs créations de l'art lyrique italien ou germanique peuvent être présentées au public vaudois.

C'est ainsi qu'on va fêter le 10e anniversaire de la collaboration entre l'Opéra de Bologne et l'entreprise lausannoise. C'est un bail de mutuelle estime, car l'Opéra de Bologne est le porte-drapeau subventionné par l'Etat italien pour faire connaître au loin les mérites de l'art lyrique de la péninsule, à nul autre comparable.

Le choix des ouvrages et celui des solistes-vedettes se fait d'un commun accord entre les deux parties. L'énorme avantage de cette entente réside dans le fait que l'Opéra de Bologne apporte son merveilleux orchestre, ses dirigeants les plus cotés, ses chœurs incomparables et ses metteurs en scène, ses décorateurs, ses créateurs de costumes les plus illustres et qu'il prend la responsabilité de la présentation scénique des spectacles. Il doit s'accommoder du plateau, des coulisses qu'on lui offre. Lausanne ne

Notre chronique féminine quotidienne

LE BLOC-NOTES D'ÈVE 1968

PAR MARIE-CLAUDE

« Tous les secrets de la politesse consistent à savoir mentir à propos ».

(Madame de Pompadour)

Entre nous...

Voici ce que dit Jean Rostand à propos du mariage :

— Si tu sauves l'essentiel de ton être, ta solitude intime et quelques amitiés, si tu ne te laisses pas devenir étranger à toi-même, si tu te ne sens pas à tout moment un intrus dans ta propre maison, tiens-toi heureux, tu es dans les privilèges du mariage...

A table

LE MENU :

- Carottes râpées.
- La potée au lapin
- Salade
- Salade de fruits

Le plat du jour

LA POTE AU LAPIN

Préparation : 25 minutes. Cuisson : 2 h. 30. Proportions pour 6 personnes : 1 lapin bien en chair, un os de jambon (cru), ou bien un morceau de jambon, 250 g de lard maigre, fumé, 250 g de poireaux, 500 g de carottes, 200 g de navets, un chou vert, un cœur de céleri en branches, 2 oignons, 6 clous de girofle, une feuille de laurier, une gousse d'ail, un brin de thym, sel et poivre.

Faites bouillir 3 litres d'eau dans un faitout, mettez-y l'os de jambon, le lard, un peu de sel, 3 ou 4 grains de poivre, que vous laissez cuire trois quarts d'heure environ, ajoutez alors tous les légumes, les

aromates et le lapin coupé en 5 morceaux, dès que l'ébullition a repris, baissez le feu et laissez cuire doucement pendant 1 h 30, en écumant de temps en temps, servez les morceaux de viande et les légumes sur un grand plat.

Soins de beauté

Si vous avez le cou flétri : massez-le matin et soir avec une crème anti-rides, les mains à plat et tamponnez avec un astringent composé ainsi : eau de rose : 250 g, alun : 100 g.

Si vous voulez éviter le double menton : dormez à plat ou avec un petit boudin glissé sous la nuque qui maintient la tête rejetée en arrière ; prenez garde aux oreillers et aux traversins qui favorisent la formation des faux plis et du double menton.

Ménagez votre vue : ne travaillez pas toujours la tête baissée, levez de temps en temps votre livre ou votre ouvrage à hauteur de vos yeux.

Et pour finir... rions un peu

Cet épicier trouve son commis en train de fouiller dans la caisse : — Qu'est-ce que ça veut dire ? demande-t-il.

— Ne vous fâchez pas, je prenais juste de quoi rentrer chez moi...

L'épicier regarde ce qu'il a pris et s'exclame alors :

— Dis-donc ! Je ne savais pas que tu habitais l'Amérique...

Radion Rabais

sur tous les paquets plus de **20%**

Hediofor

Radion

RV80

CINEMAS

Sierre Casino
A 20 h. 30
Fernando Sancho dans un film d'Apfonso Balcazar
UN COLT POUR MAC GREGOR
Scopecouleurs - 16 ans révolus

Sierre Bourg
um 20.30
Die turbulenten und frechen Begebenheiten rund um einem unblutigen Schülerkrieg...
DAS FLIEGENDE KLASSENZIMMER
16 ans

Sion Arlequin
Mercredi 2 octobre
IMDOMPTABLE ANGELIQUE
avec Michèle Mercier, Robert Hossein, Jean Claude Pascal
Angélique revient plus sensuelle que jamais
Parlé français - Scopecouleurs - 18 ans rév.

Sion Lux
Mercredi 2 octobre
Un film sur l'éducation sexuelle
HELGA
de la vie intime d'une jeune femme, la naissance, les problèmes sexuels
Parlé français - Eastmancolor - 16 ans rév.
Première valaisanne - faveurs suspendues

Sion Capitole
Mercredi 2 octobre
Film Studio
MARA-SADE
La persécution et l'assassinat de Jean Paul Marat joués par les internés de l'asile de Charenton
Version originale sous-titrée - 18 ans rév.

Ardon Cinéma
Aujourd'hui : relâche
Samedi et dimanche : Angélique et le Roy

Fully Michel
Mercredi 2 octobre - 16 ans révolus
Un film de guerre avec Cornel Wilde
LE SABLE ETAIT ROUGE
Dès vendredi 4 octobre - 18 ans révolus
Un film d'action d'après Jean Bruce
CINQ GARS POUR SINGAPOUR

Saxon Rex
Aujourd'hui relâche
Jeudi 3 octobre - 16 ans révolus
LE SABLE ETAIT ROUGE
Samedi et dimanche - 16 ans révolus
QUELQUES DOLLARS POUR DJANGO

Martigny Etoile
7e FESTIVAL DU COMPTOIR
Ce soir à 20 heures et à 22 heures
« La Parade du Souvenir » en hommage à Humphrey Bogart
LA COMTESSE AUX PIEDS NUS
de J. Mankiewicz, avec Ava Gardner
16 ans révolus

Martigny Corso
Dès ce soir mercredi - 16 ans révolus
Un western beau et vigoureux
LA ROUTE DE L'OUEST
avec Kirk Douglas et Robert Mitchum

Monthey Montheolo
En réédition, le plus grand événement dans l'histoire du cinéma
LES DIX COMMANDEMENTS
jusqu'à dimanche à 20 h.

Monthey Plaza
Ugo Tognazzi, Nicoletta Machiavelli
UNA QUESTIONE D'ONORE
Parlato italiano - De 16 anni c.

Superman



Oct. 2

MEMENTO

SIERRE
Pharmacie de service. — Pharmacie Zen Ruffinen, tél. 5 10 29.
Hôpital d'arrondissement : Heures de visite: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30.
Le médecin de service peut être demandé soit à l'hôpital soit à la clinique.
Clinique Sainte-Claire : Heures de visite : semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30.
Samaritains : Dépôts d'objets sanitaires. Tél. 5 17 94 (heures des repas).
Ambulance : SAT. Tél. 5 63 63.
Dépannage de service : Jour et nuit Tél. 5 07 06.
Bar du Bourg. — Fête de la bière avec les Tyrolier Buam.
La Locanda, cabaret dansant. Tous les soirs : 2 programmes d'attractions internationales. 21 h. 30 et 0 h. 45
Un orchestre réputé mène la danse de 21 h. à l'aube.

SION
Médecin de service : En cas d'urgence et en l'absence de son médecin traitant, s'adresser à l'hôpital. Tél. (027) 3 71 71.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête: Appeler le No 11.
Hôpital régional : Heures de visite tous les jours de 13 h. à 16 h.
Pharmacie de service. — Pharmacie Duc, tél. 2 18 64.
Ambulance : Michel Sierro, tél. 2 59 59 et 2 54 63.
Dépannage de service : Michel Sierro, tél. 2 59 59 et 2 54 63.
Taxis officiels de la ville de Sion : avec service permanent et station centrale gare CFF. Tél. (027) 2 33 33.
Pompes funèbres Vœrfay. Tél. (027) 2 28 30.
Pompes funèbres Michel Sierro : Tél. 2 59 59 et 2 54 63.
Maternité de la Pouponnière : Visites autorisées tous les jours de 10 à 12 heures; de 13 à 16 heures et de 18 à 20 h. 30. Tél. (027) 2 15 66.
Œuvre Sainte-Elisabeth : (Refuge pour mères célibataires). Tousjours à disposition, Pouponnière valaisanne. Tél. (027) 2 15 66.
Samaritains : Dépôt d'objets sanitaires, rue des Creusets 42 Michel Sierro, ouvert tous les jours de 13 h. à 18 h. sauf samedi et dimanche. Tél. 2 59 59 et 2 54 63.
Dancing de la Matze. — Septembre 1968. Tous les soirs dès 21 heures, ambiance et rythme avec le quintette « The Baronets ». Tous les dimanches dès 17 heures : Thé dansant.
Le Gallon, cabaret-dancing. Tous les soirs, le grand orchestre yougoslave 6 - Lovemann avec ses shows et ses rythmes.
Service officiel de dépannage du 0.8%: ASCA, par Jérémie Mabilard. Sion. Tél. (027) 2 38 59 et 2 23 95.
Carrefour des Arts : Jusqu'au 18 octobre exposition Yvonne Seyve, céramique et Gustave Cerutti, peinture.
Baby-Sitting. — Tél. 2 43 10 et 2 43 51.
Fémina-Club, société de gymnastique Reprise des répétitions : Mercredi 2 octobre, 14 h., Sacré-Cœur petites pupillettes.
Vendredi 4 octobre, 17 h., Sacré-Cœur, grandes pupillettes.

MARTIGNY
Médecin de service : En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin traitant, veuillez vous adresser à l'hôpital de Martigny. Tél. 2 26 05.
Pharmacie de service. — Pharmacie Lauber, tél. 2 20 05.
Service de dépannage. — Du 30 septembre au 7 octobre, garage des Alpes, tél. 2 22 22. Le service débute à 18 heures et se termine le lendemain matin à 7 heures. Dépannage également le dimanche.

SAINT-MAURICE
Pharmacie de service: Pharmacie Gailard, tél. 3 62 17.
Samaritains : Dépôt de matériel sanitaire Mme Beytrison, rue du Collège. Tél. 3 66 85.
Ambulance : Le service est assuré par Bossonet et Favre, garage Casanova. Tél. 3 63 90.

MONTHEY
Pharmacie de service : Pharmacie Raboud. Tél. 4 23 02.
Médecin : Service médical jeudi après midi, dimanche et jours fériés. Tél. 4 11 92.
Samaritains : Matériel de secours à disposition. Tél. 4 11 05 ou 4 25 18.
Ambulance : Tél. 4 20 22.
Dancing Treize Etoiles : Ouvert jusqu'à 2 heures Fermé le lundi.
Hôpital régional : Visites tous les jours de 14 à 16 heures. Tél. 4 28 22.
Vieux Monthey : Ouverture du musée le 1er et le 3me dimanche du mois, de 10 à 12 h. et de 14 à 18 h.

VIEGE
Médecin de service: Dr Bellwald, tél. 6 21 86.
Pharmacie de service: Pharmacie Fux, tél. 6 21 25.
Ambulance : André Lambrigger. Tél. 6 20 85.
Andenmatten et Rovina, Tél. 6 36 24 (non-réponse, 6 29 28).
Service de dépannage : Garage Albrecht, tél. 6 21 23 ; garage Touring tée. 6 25 62.

BRIGUE
Médecin de service: Dr Andereggen, tél. 3 10 70.
Pharmacie de service: Pharmacie Marty, tél. 3 15 18.
Ambulance : André Lambrigger, Naters, tél. 3 12 37.
Dépôt de pompes funèbres : André Lambrigger, Naters. Tél. 3 12 37.
Patrouilleur du Simplon du TCS : Victor Kronig, Glis. Tél. 3 18 13.
Atelier de réparations et dépannages TCS : garage Moderne. Tél. 3 12 81.

FEDERATION MOTORISEE VALAISANNE
CAMPAGNE 1968 DU CONTROLE DES PHARES ET DES PNEUS
Fully : Garage du Pont (place du Petit-Pont). Lundi 30 septembre de 19 h à 21 h. Mardi 1er octobre de 19 h à 21 h.
Conthey. — Garage des Alpes, Pont-de-la-Morge Mercredi 2-10 de 18 h. à 21 h. Jeudi 3-10 de 18 h. à 21 h.
Chippis. — Garage L. Tschopp Vendredi 4-10 de 18 h à 21 h. Lundi 7-10 de 18 h. à 21 h.

Sur nos ondes

TV: Notre sélection du jour

EN DIRECT DE MARTIGNY
AFFAIRES PUBLIQUES
Comme les jours précédents, la Télévision romande est présente au Comptoir de Martigny.
Ce soir, l'émission d'informations suisses « Affaires publiques » sera réalisée à Martigny et traitera de l'économie valaisanne. Avec images et débat. Faire attention à l'heure de diffusion : 18 h. 35.
Charles Aznavour est, avec Marie Laforêt, le principal interprète du film *LE RAT D'AMERIQUE*, d'après un roman de Jacques Lanzmann.
Un Français se laisse séduire par l'érotisme des pays lointains, part pour l'Amérique du Sud, s'installe dans une région minière, s'aperçoit assez vite qu'il n'est pas facile de faire fortune et que l'Européen a du mal à s'adapter à des modes de vie différents. L'envie de revenir chez soi vient vite. Le réalisateur Albicocco a également filmé « Le Grand Meaulnes ». Il décrit « Le rat d'Amérique » comme un film d'aventures, assez proche dans certaines de ses scènes des westerns américains. (20 h. 25)
THE WORLD OF CHARLIE DRAKE. (22 h.) est une émission anglaise présentée au Festival de Montreux. Peu de chansons, plutôt quelques sketches autour de thèmes, les mésaventures d'un chef d'orchestre, le Nouvel an, Montmartre. La télévision anglaise est peut-être la meilleure d'Europe, on peut donc accorder un préjugé favorable à cette émission.
Télémaque.

TELEVISION

Suisse romande 17.00 Le 5 à 6 des jeunes. 18.30 Bulletin de nouvelles. 18.35-En direct du Comptoir de Martigny : Affaires publiques. 19.00 Trois petits tours et puis s'en vont. 19.05 (C) Notre feuilleton : Lemoine d'Iberville. 19.40 Téléjournal. 20.00 Carrefour. 20.25 (C) Le Rat d'Amérique. 22.00 (C) Concours de la Rose d'Or de Montreux. The World of Charlie Drake. 22.35 Téléjournal. 22.45 Soir-information.

Suisse alémanique 16.15 Magazine féminin. 17.00 L'heure enfantine. 18.15 Télévision scolaire. 18.44 Fin de journée. 18.55 Téléjournal. L'antenne. 19.25 (C) Les Pierrafeu, 20.00 Téléjournal. 21.15 (C) Le Saint. 22.00 Téléjournal.

RADIO

SOTTENS 6.10 Bonjour à tous ! 6.15 Informations. 6.30, 7.45 Roulez sur l'or ! 7.15 Miroir-première. 8.00, 9.00 Informations. 9.05 A votre service ! 19.00, 11.00 Informations. 11.05 Crescendo. 12.00 Informations. 12.05 Au Carillon de midi. 12.35 10... 20... 50... 100 ! 12.45 Informations. Ce matin dans le monde. 12.55 Chère Elise. 13.05 Les nouveautés du disque. 13.30 Concours international d'exécution musicale - Genève 1968. 14.00 Informations. 14.05 Réalités. 14.30 La terre est ronde. 15.00 Informations. 15.05 Concert chez soi. 16.00 Informations. 16.05 Le rendez-vous de 16 heures. 17.00 Jeunesse-Club. 18.00 Informations. 18.05 Le micro dans la vie. 18.45 Sports. 18.55 Roulez sur l'or ! 19.00 Le miroir du monde. 19.30 La situation nationale. 19.35 Bonsoir les enfants. 19.40 Disc-O-Matic. 20.00 Magazine 63. 20.15 Les Concerts de Genève. 22.30 Informations. 22.35 La semaine littéraire. 23.00 Harmonie du soir. 23.25 Miroir-dernière.

SECOND PROGRAMME 12.00 Midi-musique. 14.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Emission d'ensemble. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 Disques. 20.30 Les sentiers de la poésie. 21.00 Au pays du blues et du gospel. 21.30 Carte blanche à la littérature. 22.30 L'humour en toutes lettres.

BEROMONSTER Inf.-flash à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00, 16.00, 23.25. 6.10 Bonjour. 6.20 Mélodies populaires. 6.50 Méditation. 7.10 Auto-radio. 8.30 Concert. 9.00 Entracte. 10.05 Mélodies. 11.05 Musique et bonne humeur. 12.00 Ensemble tzigane. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Les jeunes filles d'autrefois. 14.30 Jeunes solistes. 15.05 Mosaïque populaire. 16.05 Pour les jeunes. 17.20 Pour les enfants. 18.00 Inf. 18.15 Radio-jeunesse. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 20.00 Musique de concert et d'opéra. 20.15 Il y a cent ans. 20.45 Chœur d'hommes. 21.10 Musique populaire. 21.45 Les fondations et sociétés balaïses. 22.00 Mélodies de Gershwin. 22.15 Inf. De 20.00 à 22.30 (sur ondes moyennes) : reportage des matches de football Barcelone-Lugano et Copenhague-Zurich. 22.30-23.25 Entrons dans la danse.

MONTE-CENERI Inf.-flash à 6.30, 7.15, 8.00, 10.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00. 6.30 Concert matinal. 7.00 Musique variée. 8.45 Causerie. 9.00 Radio-matin. 12.00 Musique variée. 12.30 Inf. 13.00 Club du disque. 13.05 Festival du cinéma de Locarno. 13.20 Le Sacre du Printemps. 14.10 Radio 2-4. 16.05 Sept jours et sept notes. 17.00 Radio-jeunesse. 18.05 Compositeurs de notre siècle. 18.30 Bref concert. 18.445 Chronique de la Suisse italienne. 19.00 Mandoline. 19.15 Inf. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Valentine, robes et manteaux. 21.00 Orch. Radiosa. 21.30 Horizons tessinois. 22.05 Ronde des livres. 22.30 Orchestres variés. 23.00 Inf. 23.20 Prélude en blue. 23.30-24.00 Reflets suisses.

Rip Kirby



Confiance

aux produits MIGROS pour la lessive



lessive «total»

pour machines à laver de toutes marques. Mousse modérée, blancheur totale, propreté totale.

1 paquet 810 g. 2.- (500 g. = 1.23,4)

2 paquets 3.50 seulement
(au lieu de 4.-)

Achetez 2 paquets, économisez 50 cts, achetez 3 paquets, économisez 75 cts!

Baisse

Produit ennoblissant «mio-douce»

Dans l'eau de rinçage, rend votre linge agréablement doux, facilite le repassage. Indispensable pour le linge de bébé et pour le linge éponge.

bouteille plastique 520 g. 1.50
(500 g. = 1.44,2) (jusqu'ici 1.60)



Recommandés par l'IRM: ces deux produits ont été testés et recommandés par l'Institut suisse de recherches ménagères (IRM).

MIGROS

PRÊTS
Fr. 1000 à 10 000
Discrettement!
Promptement!
Simplement!
Avantageusement!
BANQUE ABRI BERNE
Morbijonstr. 29
Tél. 031-25 74 33

LOTÉRIE ROMANDE

plus que 3 jours!

à Miège (VS)

Pour un seul franc, davantage encore de ce fameux tabac doré!

Avec* et sans filtre
Fr. 1.-
(*à présent, en long format)



Malgré leur long format (nous les avons allongées de 8 mm sans toucher pour autant à leur qualité tant appréciée), les BOSTON coûtent toujours un franc (tout rond). Fumez donc une BOSTON — et vous découvrirez l'arôme extraordinaire de cette cigarette, si douce et si légère. N'oubliez pas de commander notre «Fumomètre» plein d'originalité. ...et maintenant, une BOSTON!

Fumomètre

Aimeriez-vous savoir ce que c'est qu'un «Fumomètre»? Nous vous enverrons volontiers et gracieusement cette nouveauté mondiale — et ajouterons 3 BOSTON à notre envoi. Vous pourrez vous contrôler vous-même et verrez alors combien cela représente pour vous. Vous serez étonné!

Envoyez ce coupon à: La Fabrique de cigarettes BOSTON
3110 Münsingen/BE
Je désire recevoir un «Fumomètre»

Nom: _____

Adresse: _____



Basketball: mauvais départ (accidentel) des Valaisans

LE BAPTEME DE FEU

STADE FRANÇAIS-MARTIGNY 76-47 (40-23)

Genève, Pavillon des sports. Arbitres: MM. Gilliard et Benz. **STADE-FRANÇAIS**: Zakar (26), Baillif (6), Bourquin (8), Diserens (5), Duclos (11), Hiltbrand (6), Maier (-), Mermillod (4), Mesrobian (2), Saygeh (8), Schuerch (-). Entraîneur: Joseph Zakar. **MARTIGNY BBC**: Berguerand G. (13), Wyder G. (-), Wyder M. (13), Wyder J.-M. (7), Michellod J.-M. (10), Michellod G. (2), Wirthner (-), Vannay (2), Imboden (-). Entraîneur: Gilbert Gay.

UN MATCH D'UN EXCELLENT NIVEAU

Samedi soir, au Pavillon des sports de Genève, le néo-promu en LNA, Martigny BBC, affrontait, pour son premier match en ligue supérieure, le champion suisse, Stade Français. Cette brillante équipe avait eu l'occasion, le week-end passé, de fournir ses armes contre des équipes comptant parmi les meilleurs d'Europe de l'Ouest et Martigny a pu se rendre compte de l'excellente condition physique et technique des Genevois. Cependant disons d'emblée que les Valaisans n'ont jamais paru ridicules et se sont surpassés pour offrir une réplique valable aux maîtres de céans. La douche que prévoyaient les détracteurs du club octodurien en guise de baptême n'a donc pas été trop froide.

MARTIGNY SANS COMPLEXES

Avant le début du match, l'entraîneur-joueur Zalnar remit au capitaine du Martigny BBC une magnifique gerbe de fleurs. Ce geste eut-il l'effet de donner confiance aux Valaisans? Toujours est-il, qu'après 2' 50", ils menaient par 2-0, ce qui prouve qu'ils abordèrent sans complexes leur premier match en LNA. Mais le score prit rapidement des proportions plus normales: 4-10 à la 9e minute, 16-29 à la 15e. Les Octoduriens qui s'étaient battus au même rythme que leur adversaires subirent un passage à vide peu avant la mi-temps. Le manque de rapidité - qui est encore un manque d'expérience - et l'efficacité du « pressing » adverse coûtèrent plusieurs

points aux vaillants néo-promus. La mi-temps est sifflée sur le score de 23-40.

UN PUBLIC D'UNE RARE SPORTIVITE

Dès la reprise, les virtuoses genevois (Baillif, Hiltbrand et surtout Zakar) creusèrent encore l'écart. Nous notions 33-62 à la 29e minute. Mais le public que la prestation martigneraise avait séduit, vibra à chaque panier des visiteurs, parmi lesquels se distinguait J.-M. Michellod s'infiltrant dans la défense genevoise, où nonobstant ses 163 cm., il semait la panique. Malgré les encouragements sympathiques du public, Martigny ne pouvait que maintenir l'écart sans le réduire, car à chacun de ses paniers, les Stadistes répliquaient par des buts amenés avec art et rapidité. De 42-68 à 3 minutes de la fin, le score passait définitivement à 47-76.

PLUS DE MATURETE ET D'EXPERIENCE

Pour un profane, ce résultat peut paraître sévère et ne refléter qu'un match à sens unique. Il n'en est rien et la satisfaction du public ainsi que celle des joueurs des deux équipes n'était pas feinte. Martigny a vraiment livré contre la meilleure formation du pays un match de qualité bien que des lacunes soient apparues: en défense, le retour de Michel Berguerand serait un apport important; en attaque, le pivot Michel Wyder, est un peu trop délaissé. Il est heureux que chacun tente sa chance, mais il serait trop dommage de multiplier exagérément les numéros personnels au détriment du jeu collectif déjà bien au point.

Parmi les points en souffrance, relevons encore que les néo-promus ont à trouver le rythme de jeu propre à la LNA, la rapidité d'exécution, seule possibilité d'anticiper un « pressing » et surtout un jeu plus viril. Cette lacune est stigmatisée par la boutade de Bail-

lif, le bouillant ailier genevois, qui déclarait aux vestiaires, faisant allusion aux fautes personnelles: « vous êtes trop gentils! » Gageons que dans un proche avenir ces remarques seront superflues.

BILAN DE LA PREMIERE JOURNEE

Le bilan de cette rencontre est positif: toute l'équipe est à féliciter; elle vaudra à ses supporters et au sport valaisan de belles satisfactions, si elle sait fournir régulièrement une prestation semblable à celle de samedi passé. Le championnat est donc bien parti, ceci d'autant plus que les autres clubs logés à la même enseigne que Martigny et luttant pour se maintenir en LNA ont connu un sort peu enviable: Jonction-Pully: 68-48; Federale Lugano - Lausanne Sports: 65-58; Olympic La Chaux-de-Fonds - Olympic Fribourg: 30-64. La grande surprise de cette première journée vient de

Sion a flanché en 2e mi-temps

SION - VEVEY 46-57 (30-32)

Samedi soir à la salle de Saint-Guérin, devant 50 spectateurs, Sion a subi sa première défaite de la saison, devant une équipe valaisanne surprenante, qui est apparue bien équilibrée et dont bien des équipes devront se méfier.

Aux ordres des arbitres Busset et Stucki, dont la tâche fut facilitée par la correction des joueurs, les équipes étaient les suivantes:

BBC SION: De Kalbermatten Ch. (8); Schroeter J.-P. (7); Clavoz A. (8); Berclaz Th. (11); Schroeter G. (-); Mudry Ch. (-); Sggs M. (-); Grosset Ch. (12); Zizio M. (-).

VEVEY BBC: Bessero (15); Ducret S. (-); Goumoens R. (6); Macheret L.

APPEL AUX JEUNES DE MARTIGNY

L'avenir d'un club dépend avant tout de la relève assurée par son équipe junior. Le Martigny BBC lance un vibrant appel à tous les jeunes que le basketball intéresse pour qu'ils prennent contact avec les responsables des juniors et viennent augmenter le nombre des « espoirs » capables un jour de jouer en LNA. L'entraînement a lieu le mercredi à 18 h. à la salle de gymnastique de l'Ecole de ville. Pour tout renseignement supplémentaire, s'adresser à Jean-Michel Michellod, route du Guercet, 1920 Martigny ou à Jean Imboden, Dranse-Soleil 7, 1920 Martigny 2.

Birsfelden où l'équipe locale néo-promue a facilement disposé de UGS, 3e du dernier championnat suisse par 68-41. On reparlera de l'équipe des bords du Rhin, qui est décidée à jouer un rôle de premier plan.

UN DEPART ENTHOUSIASMANT...

Dès le coup de sifflet initial, les jeunes Sédunois prennent leurs adversaires « à froid » et en trois attaques le score atteint 6-0 Puis Vevey, l'orage passé, se ressaisit et tient la dragée haute aux locaux.

La mi-temps survient sur l'excellent score de 30 à 32.

ORGANISATION LABORIEUSE

En deuxième mi-temps, le public allait être vite déçu. En effet, d'emblée, ce sont les Vaudois qui attaquent, alors que Sion semble « flotter » quelque peu. La liaison entre la paire d'arrière et les avants (très isolés) est nettement moins bonne qu'auparavant, même si Sion marque quelques points.

Cependant, après quelques minutes, Vevey peut creuser l'écart et prendre un avantage déterminant (34-42). Dès cet instant Sion se montre incapable de présenter un jeu d'équipe digne de la prestation de la première mi-temps, alors que Vevey, régulièrement et calmement augmente son avance.

IL Y A ENCORE DU TRAVAIL

Si la première partie du match a été presque parfaite, la deuxième mi-temps a montré qu'il y avait encore du pain sur la planche pour nos représentants. La cohésion entre les arrières et les avants, loin d'être parfaite, fut parfois inexistante. Ceci peut s'expliquer en partie par le fait que deux arrières ne sont pas à Sion et qu'ils ne peuvent s'entraîner avec le reste de l'équipe. De toute façon, le système défensif a eu des ratés qu'il faudra éviter à l'avenir.

DU POSITIF MALGRE TOUT...

Mais malgré cette défaite Sion a laissé entrevoir un visage serein et un jeu remarquable. La fin de match ne doit pas faire oublier malgré tout l'excellente prestation des Sédunois durant la première mi-temps. Ceci d'autant plus que Vevey nous est apparu comme une équipe qui n'a presque plus rien de commun avec ce qu'elle présentait l'an dernier.

Hockey sur glace

Conférence de presse du HC Sierre

Hier soir, les journalistes ont pu prendre contact avec les dirigeants du HC Sierre et l'entraîneur Rolf Meyer, avant le début de la saison. D'intéressants échanges de vues ont précédé à cette séance sur laquelle nous reviendrons prochainement.

Ouverture à Sion: SION-LUGANO

Toute cette nuit et la nuit prochaine, Arsène Germanier travaille à la confection de la glace qui sera à disposition des joueurs ce soir déjà. Mais la patinoire s'ouvre samedi soir par un match opposant l'équipe locale à Lugano. Nous allons donc très prochainement nous retremper dans l'ambiance des matches de hockey.

Cyclisme - Cyclisme - Cyclisme

Le critérium des As Tous les cracks au départ

Le critérium des As, qui se courait traditionnellement dans la région parisienne, aura lieu cette année en Normandie. La célèbre épreuve se disputera le 13 octobre au Havre sur un circuit de trois kilomètres tracé dans le cadre de la forêt de Montgeon, vaste étendue boisée située aux portes de la ville. Les principaux champions français et étrangers, dont notamment Anquetil, Poulidor, Aimar, Jourden, B. Guyot, Adorni, Merckx, Gimondi, Altig et Janssen seront au départ.

Football - Football - Football

● Coupe des villes de foire, 1er tour: Hanovre 96 - BK 09 Odense, 3-2 (3-0). Le match retour aura lieu le 9 octobre. Eintracht Francfort - Wacker Innsbruck, 3-0 (1-0). Eintracht Francfort est qualifié avec le goal average total de 5-2. SV Hambourg - Metz, 3-2 (2-1). SV Hambourg est qualifié pour le deuxième tour avec le goal average total de 7-3.

● Coupe des villes de foires: Dundalk (Irlande) - Dos Utrecht 2-1 après prolongations (1-1 temps réglementaire). Dundalk est qualifié avec le goal average total de 3-2.

● L'entraîneur de Leeds United, Don Revie, a renouvelé son contrat pour une durée de sept ans, avec un salaire de 7.000 livres par an.

DEJA DES SURPRISES au championnat d'Italie

La première journée du championnat d'Italie, qui s'est déroulée dimanche dernier, a déjà réservé de grandes surprises de taille. Parmi ces dernières, citons les deux principales: l'écroulement de la défense de la Juventus qui, à Bergame, contre l'Atalanta a encaissé trois buts en l'espace de 45 minutes et la victoire de la Fiorentina à Rome contre l'équipe de Helenio Herrera. Pour la Juventus, il ne doit s'agir que d'une baisse de régime passagère, mais le fait constitue tout de même un problème à résoudre par Heriberto Herrera. L'Inter a gagné ses deux premiers points tout comme le Milan, Turin et Bologne qui jouaient chez eux. Pendant que Naples, une des équipes candidates au titre a été contrainte au partage des points avec le néo-promu Verona. Précisons encore que c'est un tir du Noir Cané qui, à trois minutes de la fin, sauva les Napolitains du naufrage. Voici d'ailleurs les résultats de cette première journée:

Atalanta - Juventus, 3-3; Bologne - Varese, 1-0; Cagliari - Palermo, 3-0; Lanerossi - Inter, 0-1; Milan - Sampdoria 1-0; Napoli - Verona, 1-1; Rome - Fiorentina, 1-2; Torino - Pisa, 1-0.

RECORD D'AFFLUENCE

Sur les terrains de la série A, on a enregistré une affluence de 300.000 spectateurs pour les huit rencontres. Le premier rang revient au stade olympique de Rome avec 80.000 spectateurs, il est suivi par Naples avec 60.000. A San Siro, 45.000 personnes ont suivi la partie Milan - Sampdoria, alors qu'à Bergame, on a enregistré un encaissement record. Le premier but du

championnat a été réalisé à Rome après 30 secondes de jeu. La grande nouveauté de ce championnat est la possibilité de remplacer, outre le gardien, un autre joueur de champ.

DISCIPLINE EXEMPLAIRE

Ce championnat a débuté sous le signe de la discipline, puisqu'il n'y eut aucun avertissement et aucune expulsion durant cette première journée. Souhaitons qu'il en sera de même pour dimanche prochain dont le programme se présente de la façon suivante: Fiorentina - Atalanta; Inter - Napoli; Juventus - Palermo; LR Vicenza - Bologne; Pisa - Roma; Sampdoria - Torino; Varese - Cagliari et Verona - Milan.

Après les surprises, il nous paraît difficile de faire un pronostic pour cette prochaine journée. Notons tout de même que la Fiorentina, chez elle devrait pouvoir battre les Bergamasques, alors même que ces derniers semblent bien au point. Quant au derby Inter - Napoli, c'est le grand point d'interrogation. Octroyons tout de même un léger avantage aux maîtres de céans. Juventus profitera de la venue du néo-promu Palermo pour se racheter de sa mésaventure bergamasque. En face de Bologne, Vicenza se résoudra à se défendre. Les poulains de mister « HH » feront le possible pour se ressaisir contre Pise, pendant que la Sampdoria s'efforcera de battre Turin. De son côté, Varese aura bien de la peine à freiner les assauts que Riva et ses compagnons ne manqueront pas de diriger.

Troisième assemblée des comités olympiques nationaux

« Nous ne sommes pas ici pour faire une révolution »

Les comités olympiques nationaux ont tenu, dans un hôtel de Mexico, leur troisième assemblée générale dans l'atmosphère houleuse de la capitale mexicaine où, semble-t-il, les étudiants ne sont pas seuls à faire de la contestation.

« Nous ne sommes pas venus pour faire une révolution ni pour attenter à la souveraineté du comité international olympique », a déclaré au cours d'une conférence de presse du docteur Donato Martucci, chef de presse du comité olympique italien et membre du comité de coordination et d'études des comités olympiques nationaux. Dans un communiqué, les 68 pays qui se sont réunis dénoncent « les intimidations et les menaces incompréhensibles et inacceptables pour des hommes libres qui ont été portées par le CIO pour éviter que les comités olympiques nationaux premiers protagonistes des Jeux olympiques, se réunissent à Mexico en une assemblée démocratique ».

LES REPROCHES DES COMITES OLYMPIQUES

Les comités olympiques nationaux, dont le comité de coordination comprend six membres du CIO, reprochent essentiellement à l'organisation suprême des Jeux olympiques d'avoir un mode de recrutement non-démocratique et une certaine inertie doublée d'autoritarisme. Pour lutter contre cet état de chose, les comités olympiques nationaux se sont réunis déjà deux fois: à Rome en 1965 et à Téhéran en 1967. C'est d'ailleurs à Téhéran, a souligné M. Martucci, que les relations entre les comités nationaux et le CIO se sont gâtées. « M. Avery Brundage, le président du CIO, avait exprimé son admiration et sa reconnaissance pour les travaux que nous lui avions présentés à lui en premier

et puis, soudain, en deux jours, l'opinion du CIO a changé et nous n'y comprenons rien », a ajouté M. Martucci.

Ils sont arrivés à vélo

Partis de Staefa à vélo au début du mois d'avril, les deux Suisses Max Buehler et Urs Steiger (25 ans) sont arrivés à Mexico. Ils ont effectué leur voyage via l'Angleterre, le Canada et les Etats-Unis. Ils espèrent trouver du travail dans la capitale mexicaine afin de pouvoir acheter des billets pour certaines compétitions des Jeux olympiques.

UNE NOUVELLE ORGANISATION

La création d'une nouvelle organisation dite « Assemblée générale permanente des comités olympiques nationaux » a été approuvée à Mexico par les représentants de 77 de ces comités. La nouvelle organisation devra se réunir tous les ans, en principe un peu avant la réunion de la commission exécutive du comité international olympique avec les représentants des comités nationaux.

La motion adoptée mardi avait été présentée par le Belge Raoul Mollet, le Britannique Sandy Duncan et le Congolais (Brazzaville) Jean - Claude Ganga.

LA DELEGATION DU KENYA EST ARRIVEE

La délégation du Kenya, forte de 61 athlètes, est arrivée à Mexico. Kipchoge Keino, recordman du monde des 3000 mètres et un des athlètes marquants des seizièmes Jeux olympiques, fut évidemment très entouré et très sollicité par les journalistes désireux de connaître ses projets exacts concernant les compétitions d'athlétisme. Keino devait déclarer sans hésitation qu'il venait à Mexico avec la ferme intention de prendre part aux 1500 et 5000 mètres exclusivement.

COUPE DES CHAMPIONS

Akademisk Copenhagen - FC Zurich	(aller 3-1)
Celtic Glasgow - St-Etienne	(0-2)
Manchester United - Waterford	(3-1)
Ajax Amsterdam - FC Nuremberg	(1-1)
Jeunesse Esch - AEK Athènes	(0-3)
Rapid Vienne - Rosenborg Trondheim	(3-1)
Reipas Lahti - Floriana La Valette	(1-1)
Spartak Trnava - Steaua Bucarest	(1-3)
Fenerbahce Istanbul - Manchester City	(0-0)
Benfica Lisbonne - Valur Reykjavik	(0-0)
Glentoran Belfast - Anderlecht	(0-3)
AC Milan - FF Malmoe	(1-2)

COUPE DES COUPES

FC Barcelone - Lugano	(1-0)
FC Cologne - Bordeaux	(1-2)
Torino - Partizani Tirana	(0-1)
IFK Norrkoepping - Crusaders Belfast	(2-2)
Ski Og Lyn Oslo - Altay Izmir	(1-3)
Apeol Nicosie - Dunfermline Athletic	(1-10)
Shamrock Rovers Dublin - Freja Randers	(0-1)
Grazer AK - Ado La Haye	(1-4)
West Bromwick - FC Brugeois	(1-3)
FC Porto - Cardiff City	(2-2)
FC Bor - Slovan Bratislava	(0-3)

COUPE DES VILLES DE FOIRE

Olympique Lyonnais - Académie Coimbra	
Legia Varsovie - Munich 1860	
FC Bâle - Bologna	(1-4)
OGC Nice - Hansa Rostock	(0-3)
Olympique Marseille - Goetztepe Izmir	(0-2)
Aberdeen - Slavia Sofia	(0-0)
Liverpool - Atletico Bilbao	(1-2)
Hubernian Edinbourg - Olimpia Ljubljana	(3-0)
Slavia Prague - Wiener SC	(0-1)
Fiorentina - Dinamo Zagreb	(1-1)
Real Saragosse - Trakia Plovdiv	(1-3)
Vojvodina Novisad - Glasgow Rangers	(0-2)
FC Valence - Sporting Lisbonne	(0-4)
KSV Waregem - Atletico Madrid	(1-2)
Arges Pitesti - Leixoes Porto	(1-1)

Ce soir sur les stades étrangers

SUR NOS ÉCRANS

par Hermann PELLEGRINI

HELGA OU LES ORIGINES DE LA VIE

« Ce premier film sur l'éducation sexuelle en eastmancolor » nous parvient précédé d'une réputation flatteuse. Longtemps avant sa sortie, tous les journaux parlaient de cette œuvre patronnée par le ministère allemand de la Santé, œuvre qui connaît partout des succès retentissants. Gérantes et jouvenceaux accourent dans les salles de cinéma, trompés peut-être par une publicité alléchante ou stimulés par des expériences antérieures d'un goût plus douteux. Je pense, par exemple, à un film anglais intitulé EVA S'ÉVEILLE À L'AMOUR, qui combinait habilement un érotisme primaire et les leçons de prophylaxie, l'appel des sens et la voix de la raison.

Il n'y a pas dans HELGA la moindre trace d'érotisme et il est faux de prétendre qu'il s'agit d'un film sur la vie sexuelle. La reproduction, la connaissance des origines de la vie, tels sont en réalité les thèmes traités par le cinéaste allemand F. Bender.

UN POINT DE VUE SCIENTIFIQUE

Helga est une jeune femme qui attend un enfant. Elle vit heureuse, dans un milieu aisé, secondée par un mari très compréhensif et conseillée par une tante médecin. La caméra la suit dans toute son existence de femme enceinte jusqu'à son accouchement.

Ce mince scénario, sans importance, n'est qu'un support pour les digressions scientifiques des auteurs qui ont choisi un point de vue médical pour exprimer leurs idées, leurs thèses.

La description physiologique des organes génitaux, les séquences sur la menstruation, sur la fécondation, utilisent toutes les ressources du cinéma : dessin animé, vues grossissantes, accélération, ralenti, transparence. Les différents stades du développement de l'enfant dans le ventre maternel, qui semblent filmés à travers la paroi abdominale, sont bouleversants et d'une grande valeur documentaire. Nous voyons se former sous nos yeux un petit d'homme, s'organiser un amas de cellules d'où émergent bientôt des formes connues.

La scène de l'accouchement, bien que jouée par Ruth Gassmann, reste d'une grande vérité.

Entre ces deux grands moments de cinéma, les auteurs ont introduit des exposés didactiques et fort conventionnels. Les professeurs, les médecins interrogés, débitent des thèses officielles ou des convictions qui n'ont pas la même résonance dans tous les pays.

Ainsi, la version française insiste sur la nécessité de maintenir un taux de natalité très élevé, en France, malgré la loi Neuwirth sur la vente des pilu-



Ruth Gassmann, sous les traits d'Helga

les. Au sujet de la contraception, les auteurs respectent une certaine neutralité. Ils parlent de la continence périodique, tout en soulignant les incertitudes des méthodes Ogino ou thermiques.

Les cinéastes recommandent le nudisme pour supprimer les mystères qui entourent la sexualité. Ils exaltent la vie en plein air, les sports.

La leçon passe parfois difficilement, les acteurs professionnels ou amateurs étant mal doublés. Il y a même un divorce entre les grimaces, les paroles des acteurs et la vérité des gestes, des attitudes.

Je reprocherai encore à ce film le climat familial idyllique dans lequel il se déroule. Tous les êtres nous paraissent beaux, sains, équilibrés. Les jeunes filles passent des examens pré-nuptiaux, suivent scrupuleusement les conseils des médecins. Les maris participent à la grossesse par mille prévenances, épluchent les légumes pendant que madame s'occupe du bébé. Tout le monde sourit dans ce film, les enfants ont de belles joues roses.

Les problèmes psychologiques, affectifs, matériels, sociaux, liés à la mise au monde des enfants sont ignorés. Jamais nous ne sentons que la sexualité peut être à l'origine de graves angoisses.

Et surtout ce film ne dit jamais ce qu'est l'amour profond du couple qui confère son vrai sens au désir de procréer. L'information scientifique est une belle et bonne chose, mais elle ne nous élève guère au-dessus du naturalisme. « Par le moyen de la donation personnelle réciproque, qui leur est propre et exclusive, les époux tendent à la communion de leurs âmes en vue d'un mutuel perfectionnement personnel pour collaborer avec Dieu à la génération et à l'éducation de nouvelles vies. » (Encyclique Humanae vitae).

Les sexologues, s'ils contribuent par des études honnêtes à l'épanouissement de l'union conjugale, n'apportent pas toutes les réponses aux questions que nous nous posons. La lecture de l'encyclique et plus spécialement des admirables passages sur la « paternité responsable » nous ont rappelé que la vie sexuelle ne constitue qu'un domaine de l'amour.

Malgré ses défauts, ses maladresses, ses oublis volontaires, ce film mérite d'être vu, commenté, discuté. Il offre à tous une excellente occasion d'aborder une grave question : la connaissance vraie des origines de la vie. Parler des merveilles de la fécondité, les filmer est une saine nouveauté. Cela nous change des nombreux films récents consacrés aux fureurs et aux aberrations de la sexualité. Dans ces bandes, on a tellement multiplié les audaces, tellement battu tous les tabous qu'on a fini par ne plus guère savoir parler du véritable amour et du rôle d'une sexualité normale.

Sion, cinéma Lux

ACCIDENT



Dirk Borgade, interprète principal du film de Joseph Losey, ACCIDENT

Parmi les « premières » du 7e Festival du Comptoir de Martigny, ACCIDENT de Joseph Losey est sans aucun doute le film le plus intéressant, le plus brillant par sa forme, la beauté de ses images, la perfection de sa facture. Il ravira les vrais cinéphiles auxquels il est plus particulièrement destiné.

ACCIDENT traite, en le renouvelant, un sujet vieux comme le monde : le démon de midi qui s'empare de deux professeurs d'une université anglaise, un milieu raffiné et décadent. Joseph Losey et son collaborateur, le dramaturge Harold Pinter se sont laissés griser par le fumet de déliquescence, de ruine morale qui émane de ces deux personnages cyniques et désabusés. Ils

ont réussi, par les seuls moyens du cinéma, à rendre vivante une matière psychologique très subtile et essentiellement romanesque. ACCIDENT, c'est l'équivalent d'un roman de Mauriac ou de Malègue, une admirable peinture d'un monde blessé. L'analyse de la jalousie, de la dissimulation, des intermittences du cœur, des poussées du désir, l'expression des regrets que nous traînons secrètement depuis notre adolescence sont ici rendues avec une virtuosité, une maîtrise et une perfection qui sont les caractéristiques d'un art classique.

Martigny, Cinéma Etoile, jeudi 3 octobre à 20 h. et 22 h.

FILMS STUDIO

Le CINÉMA CAPITOLE DE SION tente cette année une expérience bien sympathique : la présentation, chaque quinze jours, de « films studio », c'est-à-dire d'œuvres qui ne trouvent pas toujours la place qu'elles méritent dans les circuits commerciaux ordinaires. Cette innovation répond aux vœux de nombreux cinéphiles et réjouit tout particulièrement le responsable de cette rubrique hebdomadaire.

Le programme prévu pour la saison 1968-1969 est d'une réelle valeur et suffisamment varié pour satisfaire tous les goûts. Il comporte des « classiques », les trois films les plus célèbres d'Ingmar Bergman : LES FRAISES SAUVAGES, LE 7e SCEAU et LA SOURCE, le film néo-réaliste de Vittorio de Sica, LE VOLEUR DE BICYCLETTE, des films qui nous parviennent de pays

avec lesquels nos relations culturelles sont ténues : LES CHEVAUX DE FEU du réalisateur ukrainien Paradjanov, LA FEMME DU SABLE, du metteur en scène japonais Tehigahara, LA PEUR de Mafoussakis, un auteur grec. La Pologne et la Tchécoslovaquie figurent également dans ce programme avec : CUL DE SAC et LE COUTEAU DANS L'EAU de Roman Polanski, AU FEU LES POMPIERS de Milos Forman. Des films expérimentaux, souvent surprenants, complètent cette liste alléchante : MORGAN FOU À LIER de Reisz, LA VIE À L'ENVERS de Jesuua, CEDIPE ROI de Pasolini et HALLELUJAH LES COLLINES de Mekas.

Ce soir, vous pourrez voir un essai de théâtre cinématographique, MARAT - SADE de Peter Brook.

BUNION



Chasseurs Pour conserver vos gibiers

louez une case au congélateur collectif SI le Tunnel, à Sion.

Reqs. : Gérance de la Sédunoise, Gd-Pont, 18. Tél. 2 16 37.

P 248 S

Blanchisserie de Tourbillon lave

repasse
entretient

vos vêtements

SERVICE À DOMICILE
Mme Irène de Riedmatten
Avenue de Tourbillon - Sion
Tél. (027) 2 12 84.

Essayez la nouvelle Lancia Flavia 1,8 L.

à carburateur et à injection

Son moteur souple, son silence de marche exceptionnel, son confort font d'elle l'une des voitures à l'avant-garde des modèles européens.

Téléphonez-nous pour un essai sans engagement

CARTIN S.A.

Distributeur officiel pour le Valais :

avenue de France
SION

Tél. (027) 2 52 45

PERROT DUVAL *Service*

Tél. (027) 2 98 98

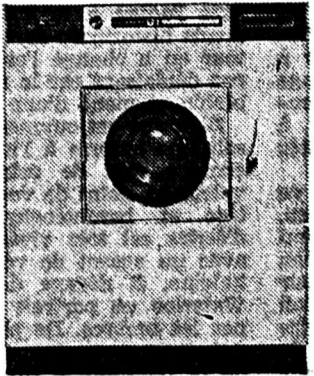


Agents : Garage BRUTTIN Frères, Noës et Sierre, 3941 Noës
Garage du MAUVOISIN S.A., M. Morard Rémy, 1920, Martigny

dès 698 francs



Toujours à l'avant-garde
Toujours avantageux



Hoover « 91 »	Fr. 1490.—
Hoover « 45 »	Fr. 698.—
Hoover « 90 »	Fr. 1290.—
Hoover « 78 »	Fr. 1390.—
Hoover « 88 »	Fr. 1590.—
Machine à laver la vaisselle	dès Fr. 998.—

Demandez nos conditions de reprise sur mod. « 79 » et « 88 »

Le magasin spécialisé
vous conseille mieux !

Jean-Claude BUCHARD
quincaillerie, sports.
1912 LEYTRON, tél. (027) 8 71 86 - 8 73 37

Comptoir Fully S.A.
1926 FULLY, tél. (026) 5 36 18

Ernest Glassey
appareilleur
1961 BASSE-NENDAZ, tél. (027) 4 52 38

Michel Germanier
appareilleur
1961 PREMPOZ-CONTHEY, tél. (027) 8 17 22

Henri Rumpf
appareils ménagers
1968 EVOLENE, tél. (027) 4 62 64

André Galletti
appareils ménagers et service officiel Hoover
MONTHEY, rue Pottier 5, tél. (025) 4 18 20

annonce 37111

CHARBONS - MAZOUT
AUX MEILLEURES CONDITIONS

Delaloye & Joliat S.A.
1962 Pont-de-la-Morge - Sion Tél. (027) 8 16 06
P 27 S

elna lotus
M. WITSCHARD, MARTIGNY
Rue de l'Eglise 5

PRÊTS Discrets
Rapides
Sans caution
BANQUE EXEL
Rousseau 5
Neuchâtel
(038) 5 44 04

Réparation
TV - RADIO
Immédiatement
Dans tout le Valais
tél. (027) 2 04 22

Pas d'imprudences, Véronique!

3

de Denise Noël

Elle eut un regard d'admiration pour Véronique qui, en ôtant son bonnet, libérait la masse d'or de ses cheveux. Bien que la grâce de ses gestes fût quelquefois un peu trop étudiée, Véronique attirait et retenait l'attention partout où elle se trouvait. Elle était vraiment très belle. Ses yeux bleus, largement fendus, ses traits, la finesse d'un camée. Elle était un peu plus grande que Sylvie, avec une poitrine ferme et bien modelée, des hanches d'éphèbe et des jambes longues et fines. D'une élégance innée, elle aurait su mettre en valeur l'ensemble du grand couturier aussi bien que la petite robe bon marché. Mais la simplicité vestimentaire semblait être le dernier souci de Véronique qui affichait toujours des toilettes follement audacieuses.

« Vénus », comme la surnommait le clan, exhibait ce jour-là un maillot de bain en satin argent qui eût été plus à sa place sur le podium d'un concours d'élégance que sur la grève de l'étang de Mareil.

Des bruits très calomnieux couraient sur son compte. Mais ses amis, qui savaient que son attitude provocante n'était au fond qu'une rébellion contre l'étroitesse d'esprit du petit bourg lui conservaient une solide affection. Les garçons qui avaient tous, et sans succès, essayé de flirter avec elle, la traitaient maintenant en camarade et se moquaient gentiment de sa coquetterie.

— Toi, une blonde, comment fais-tu pour donner à ta peau cette teinte chaude de pain cuit ? demandait Sylvie. Regarde mon visage : le soleil le crible de taches de rousseur.

Bernard, qui frictionnait son torse nu avec une serviette, protesta :

— Serait-ce pour écouter vos papotages qu'Abel nous a fait revenir ? Vénus, ma toute radieuse, veux-tu reposer ton divin occiput ailleurs que sur mes vêtements ? Je ne suis pas huilé comme un poisson frit, moi, et j'ai besoin de ma chemise pour protéger ma peau fragile contre les morsures du soleil.

Ses yeux bleus riaient dans son visage poupin. Martin prétendait qu'il pouvait faire le portrait de Bernard uniquement avec des lignes courbes, et celui de Christophe avec des angles aigus.

Ce dernier, brun, long, osseux, semblait toujours embarrassé par ses grandes jambes. Destiné à succéder à son père, notaire à Mareil, il était le pince-sans-rire de la bande et, par son expression impitoyable autant que par sa coiffure qui lui mangeait le front, il accentuait ce que sa physionomie pouvait avoir de barbaresque. Des yeux de jais, un nez à l'arête saillante, un teint mat, une bouche serrée que soulignait le trait noir d'une fine moustache, lui composaient, selon ses amis, « une tête à faire mourir de peur les tantes à héritage ».

— Poussez-vous, les beautés, que je profite, moi aussi, du tapis de bain, dit le futur tabellion en s'asseyant entre Véronique et Sylvie.

Pour remercier Véronique qui s'était reculée, il saisit la main de la jeune fille et la porta à ses lèvres.

— Que d'esprit dans cette main fine ! soupira-t-il en baisant l'un après l'autre les doigts effilés.

Elle se dégagea.

— Et que d'égoïsme dans ce coude ! riposta-t-elle en écartant le bras qui lui entraînait dans les côtes.

— Daignerez-vous m'écouter, oui ou non ? demanda Abel d'un ton impatient.

Il était roux, mince et nerveux. Son regard doré, intelligent et vif, courait de l'un à l'autre de ses camarades.

— Ça ne te gêne pas d'être en polo et blue-jeans au milieu de nos nudités ? demanda Sylvie. A ta place, moi, j'aurais des complexes.

— Fiche-lui la paix ! lança Bernard. Tu ne comprends pas qu'il meurt d'envie de nous faire part du dernier potin de Mareil ?

— Pas d'un potin, corrigea Abel, mais d'une insulte grave qui nous atteint tous.

Au silence étonné qui accueillit d'abord ses paroles, succéda une gerbe de questions.

— Qui t'a insulté ?

— Raconte.

— Quel est ce paltoquet ?

— Son nom ? rugit Christophe d'un ton lugubre. Je vais le pourfendre jusqu'à la ceinture.

Copyright by Comospres

(A suivre)



Voici maintenant
les collants en Multipack



Pour dames:

collant crêpe-mousse, confortable et élégant,
culotte, pointes et talons renforcés, maille lisse
sans couture, 1^{ère} qualité, couleurs mode, 3.30

En Multipack 2 collants 5⁸⁰

(au lieu de 6.60)

3 collants 8.70 (au lieu de 9.90)
etc.



Pour enfants:

collant chaud et résistant en laine/HELANCA®,
talons et pointes renforcés, bande élastique réglable à la taille,

depuis 80 cm 6.50
jusqu'à 140 cm 10.-

Achetez 2 collants (ou plus),
économisez 1 franc par collant

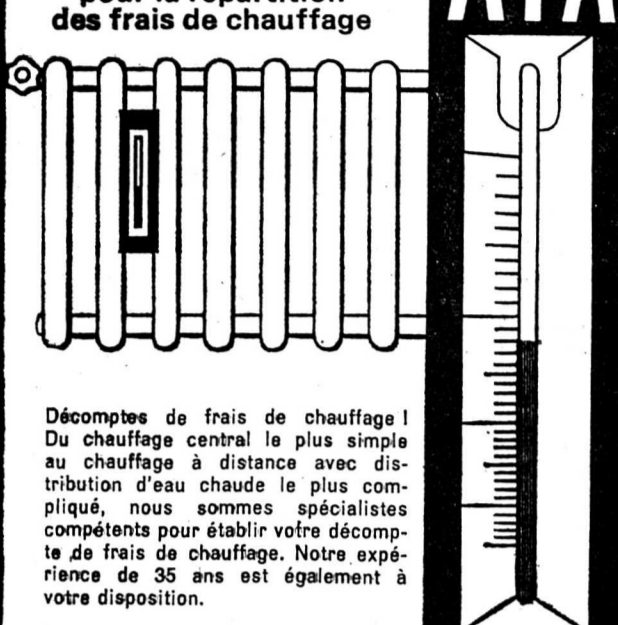
Pourquoi payer davantage?

MIGROS

Société de construction cherche entreprise générale pour la construction d'un **immeuble à Villars/Ollon de 7300 m³ S.I.A.**
à commencer en novembre 1968.
S'adresser à SOCOMO S.A., route de Chêne 53, Genève. Tél. (022) 35 76 71.
P 528 X

Compteurs
pour la répartition des frais de chauffage

ATA



Décomptes de frais de chauffage ! Du chauffage central le plus simple au chauffage à distance avec distribution d'eau chaude le plus compliqué, nous sommes spécialistes compétents pour établir votre décompte de frais de chauffage. Notre expérience de 35 ans est également à votre disposition.

AG für Wärmemessung
8032 Zurich, Zollikerstrasse 27.
Tél. (051) 34 27 27.

ce beurre meilleur mais pas plus cher!

En effet, ce beurre de choix en rouleau vous est vendu au même prix que le beurre de table: 200 grammes Fr. 2.50, mais il offre en plus une forme unique, une présentation originale et, ce que vous apprécierez particulièrement: un goût fin et délicat.
Goûtez-le!



Le Fleuron
Du Vieux Montagnard
UNION LAITIÈRE VAUDOISE

Toutes vos annonces
PUBLICITAS 37111



Buanderie

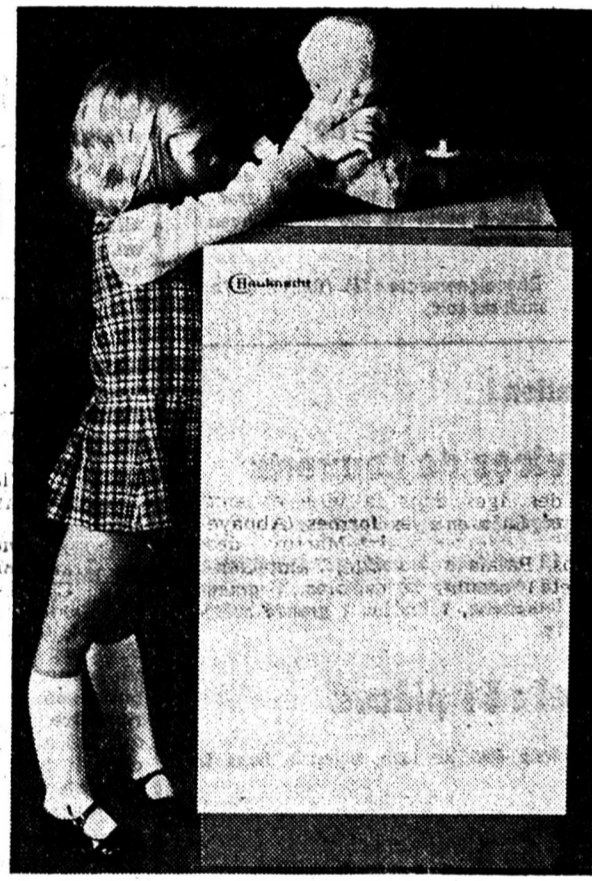
Cette clé, plusieurs milliers de ménagères n'en ont plus besoin, car elles possèdent leur propre machine à laver automatique.

Est-ce que vous pouvez, vous aussi, faire la lessive quand vous le voulez ?

Si votre mari devait choisir entre la clé de la buanderie et une machine à laver familiale, quelle décision devrait-il prendre?
La nouvelle machine à laver automatique Bauknecht vous offre

programme spécial	linge à cuire 95°
linge fin 20°	linge de couleur 60°
fibres synthétiques 40°	linge de couleur 40°
fibres synthétiques 60°	cycle libre de repassage 95°

- 10 avantages convaincants:
- 1 un seul bouton de commande pour huit programmes de lessive entièrement automatiques
 - 2 une marche extrêmement silencieuse, un équilibrage parfait, aucune nécessité de fixation
 - 3 avec ses 49 cm de largeur, ses 85 cm de hauteur et ses 60 cm de profondeur, un encombrement minimum lui permet de trouver place dans les plus petits appartements
 - 4 le lavage impeccable d'env. 4 kg de linge sec
 - 5 un chargement commode par le haut
 - 6 un tambour solide en acier inoxydable
 - 7 un lavage avec une ou deux lessives, plusieurs rinçages intenses et un essorage ménageant le linge et le rendant prêt pour l'étendage
 - 8 exécution solide, sur demande avec roulettes
 - 9 la garantie de fabrication Bauknecht
 - 10 un achat dont le prix se justifie déjà par l'indépendance que vous acquérez en possédant votre propre machine à laver
- Fr. 1390.- seulement**



- La prise de courant, vous l'avez déjà, d'autres installations ne sont pas nécessaires!
- La Bauknecht peut être branchée immédiatement à n'importe quelle prise d'éclairage munie d'une mise à terre. Courant: 220 V, 10 Ampères. La nouvelle Bauknecht automatique a bien-sûr été approuvée par l'ASE.
- D'autres modèles pour maison locale à bouton de commande unique ou choix continu de la température, avec ou sans fixation, à partir de Fr. 1480.- jusqu'à Fr. 2980.-.
- Bauknecht dispose dans toute la Suisse d'un service après-vente efficace.

Bauknecht
connait vos desirs, Madame!

COUPON

Je désire une documentation détaillée pour:


les nouvelles machines à laver automatiques d'appartement Bauknecht WA-45

les grandes machines à laver Bauknecht (Veuillez barrer ce qui convient)

Mme/Mlle/M. _____
Nom _____
Rue _____
No. postal _____
lieu _____

Liste des détaillants distribuée par:
Bauknecht Elektromaschinen AG,
5705 Hallwil, Tél. (064) 54-1771

Au bar du pantalon



BRUNEX
TREVIRA

Les Brunex font sensation

Enfants, dès 29 fr.
Hommes, de 39 fr. à 99 fr.

Grondet SION

NOTRE CHOIX EST GRAND

LE PANTALON DE COUPE IMPECCABLE

Quand un chef d'achats pense «économies» - il fait venir les gens de STRAFOR,

comme celui de l'ONU à New York, de l'aérogare d'Orly ou de plus de 3000 entreprises suisses.



SESCO
Un rangement compact inédit. Gain de place maximum. Spécialement étudié pour archives, dossiers, fiches, bibliothèques ou discothèques. Particulièrement pratique et accessible.

STRAFOR offre un programme complet de rayonnages pour archives, bibliothèques, stock, bureaux, etc. - armoires de bureaux pour tous les usages, nouvelles formules de classement - armoires-vestiaires - pupitres et sièges du plus simple au plus luxueux - classeurs et fichiers - cloisonnettes mobiles. - Livraison rapide.

STRAFOR
ou Strafor S.A., Berne, téléphone 031 44 73 01
Nos spécialistes vous rendront visite sans engagement.

Strafor S.A., 1950 Sion
59, rue de Lausanne
Téléphone 027 2 55 03



DU BORD DU LAC A SAINT-MAURICE

Oui ou non au Conseil général

Le régime communal



SAINT-MAURICE. — Dans le cadre de la journée d'études organisée, dimanche prochain, à Saint-Maurice, par le comité directeur du parti cantonal CCS, M. Jean Quinodoz, juge cantonal, parlera du « Régime communal valaisan ».

ST-MAURICE. — Dans sa séance d'information à laquelle toute la population agaunoise était invitée, la résolution suivante a été votée sans opposition concernant le moniteur du Conseil général à St-Maurice. L'assemblée a été vivement intéressée par l'exposé de M. Jean Riesen sur « La

Suisse et les événements internationaux ». Le sujet de M Riesen fut consacré spécialement aux événements de Tchécoslovaquie. Une nombreuse assistance participait à cette conférence agréable en tous points.

RESOLUTION

Réuni en assemblée, ouverte à tous les citoyens, le parti socialiste de St-Maurice a voté à l'unanimité la résolution suivante :

- Considérant que l'institution du Conseil général confère au peuple, par ses représentants, le pouvoir de décision en ce qui concerne le budget, les comptes, les emprunts et les dépenses extraordinaires,
- Considérant que, réuni en assemblée primaire le peuple ne possède en ces matières qu'un simple droit de consultation,
- Considérant que le Conseil général constitue un organe de contrôle efficace de l'Administration communale par l'intermédiaire de ses commissions,
- Considérant que le Conseil général, émanation du corps électoral, assure aux citoyens une partici-

pation plus forte aux responsabilités publiques,
- Considérant que le Conseil général ne prive pas l'Assemblée primaire de ses prérogatives fondamentales qui sont ses attributions électorales,
- Considérant que le règlement du Conseil général réserve la possibilité de recours à la consultation populaire,
- Considérant l'activité constructive déployée par les représentants du parti socialiste de St-Maurice au sein de l'organe législatif communal,
le PSSM se prononce en faveur du maintien du Conseil général et souhaite que cette institution soit introduite dans un plus grand nombre de communes de notre canton.

Convention pour la protection du lac de Morgins

MORGINS. — Mardi après-midi a été signée une convention entre la Ligue suisse pour la protection de la nature et la Bourgeoisie de Troistorrens concernant la protection du lac de Morgins. C'est un document important qui permettra ainsi de redonner au lac de Morgins son aspect d'antan. Nous reviendrons sur cette convention

et les déclarations des personnes qui l'ont signée, dont M. Hunziker, chef de service de l'inspectorat des forêts. Il est clair toutefois qu'il faudra plusieurs années pour que le lac de Morgins redevienne ce qu'il était il y a encore quelques années. Mais qu'importe le temps nécessaire puisqu'on est certain d'une réussite.

Ils sont venus !

VEROSSAZ. — Tout proche des centres culturels et industriels, le village de Verossaz se trouvait isolé sur sa falaise. Ni téléphérique, ni service d'hélicoptère. Deux voies d'accès fort précieuses assuraient les liaisons avec la plaine.

Côté sud, le chemin muletier de la « Poya » emprunte les failles de la roche et s'élève par de nombreux lacets sous un berceau de verdure. Peu à peu le regard découvre l'espace lumineux et aussi, parfois, sur un long parcours, le ruisseau qui abandonne son lit et ravine le sentier. Quelques coups de pioche l'on rendu à son cours naturel et la serpe a arrêté l'offensive des broussailles. Côté nord, une route audacieusement provoquante invitait les conducteurs volages à la culbute, avec succès.

Ils sont venus, enfin, les services routiers, rétablir l'ordre ! Elargie aux endroits périlleux, corrigée aux virages, revêtue d'un confortable tapis sur tout son parcours, la route nouvellement aménagée ne soumettra plus les voitures des usagers locaux à d'inquiétantes épreuves de résistance. Quand elle adoucira sa pente à la croix des Hautscoex elle rejoindra le tronçon des Giettes-Monthey, elle attirera de nombreux visiteurs.

Spectaculaire accident Une voiture démolie

EVIONNAZ. — Hier, vers 13 h 45, M. Carlo Vassali, né en 1928, domicilié aux Evouettes, circulait au volant d'un camion sur la route principale Saint-Maurice-Martigny.

Arrivé à Evionnaz, il se mit en pré-sélection pour se diriger sur Collonges.

Une voiture vaudoise conduite par M. Jean-Claude Biolley, 28 ans, de Lausanne, tenta alors de le dépasser.

Au cours de cette manœuvre, il heurta le poids lourd ; son véhicule fut déporté sur la gauche et s'engagea sur la place de parc du buffet de la Gare où il entra en collision avec un train routier saint-gallois qui était en stationnement.

On ne déplore fort heureusement pas de blessé mais la voiture est démolie.

BLOC-NOTES SUR LA REGION

● MONTHEY — Le personnel du service des travaux publics de la commune a, pour la première fois, participé à une sortie qui l'a conduit aux mines de sel de Bex. Il a ainsi eu l'occasion de se rendre compte de la façon dont était extrait le sel avant de profiter d'une agape fort bienvenue. De telles visites seront renouvelées, nous dit-on. Elles permettront de resserrer aussi les liens qui doivent unir le personnel communal.

● CHOEX — La section des Samaritains de Choëx est l'organisatrice, dimanche 6 octobre de la journée des Samaritains du Bas-Valais et de la Plaine du Rhône.
● BEX — M. Bonjour qui avait été accidenté alors qu'il sortait inopinément d'une cour pour se diriger à vélo sur la route principale à Bévioux, est accédé à l'hôpital d'Aigle des suites de ses blessures. M. Bonjour était âgé de 53 ans.

● CHOEX — Lors de la soirée qui suivait la rencontre de lutte Valais-Fribourg à la salle de gymnastique, un jeune homme de Monthey connu pour son esprit batailleur s'est vu remettre à l'ordre par un lutteur qui lui a administré une correction dont il faut souhaiter qu'il se souviendra encore longtemps.

● SAINT-MAURICE — La souscription en faveur de la construction d'une piscine a réuni plus de 320 adhésions. C'est déjà une belle réussite du comité d'initiative mais il faut encore qu'un effort soit fait pour permettre le démarrage de l'action directe, c'est-à-dire la constitution du comité de construction qui aura du travail.

● VIONNAZ — Un automobiliste de St-Gingolph circulait sur la route cantonale Muraz - Vionnaz lorsque, après la courbe des Ronziers, un chevreuil traversa la route. Le pilote de la voiture freina brusquement et un passager du siège avant vint donner de la tête dans le pare-brise. C'est avec chance que celui-ci ne fut que blessé légèrement au front, le pare-brise ayant éclaté.

PLUMETT
A vendre
plusieurs treuils de vigne
Martin - Ruedin - Cabestan, ainsi que adaptations trois points tracteur, à partir de 500 francs, avec charreau.
Renseignements : tél. (027) 8 19 74 midi ou soir.

Attention !
Services de couverts
argentés, en style classique
12 cuillères à café, 12 fourchettes, 12 couteaux, 12 cuillères, 1 grande fourchette, 1 louche, 1 grande cuillère.
Total : 51 pièces
dans étui de luxe, compris dans le prix.
seulement 125 francs
Envoi contre remboursement.
Valentini Ugo, articoli novità.
Via Luvini 9, 6900 Lugano.

A vendre voiture
Simca 1501 GLS
modèle 1967, 20 000 km., verte, avec accessoires pour le prix de 7800 francs.
Tél. (027) 2 77 49. P 3332 S

Un de vos produits Just est-il épuisé?
Téléphonez au dépôt Just
Sion 027-25334
Livraison rapide à domicile

Service officiel
AEG
Machine à laver
REPARATIONS VENTE ECHANGES
Attention : prix Comptoir
Sur votre appel nous intervenons rapidement pour un devis sans engagement.
Marcel Gasser, Sion
Tél. (027) 2 80 29. P 930 S

Tribune du lecteur

A propos de « canards sauvages »

On nous prie d'insérer :
L'article paru dans le NR du lundi 30 septembre sous le titre « Il ne faut pas prendre les enfants du Bon Dieu pour des canards sauvages » nous oblige à apporter les précisions suivantes au sujet du défilé officiel qui mettait un terme au 9e Rallye international du vin.

Nous devons rappeler tout d'abord que ce défilé a été organisé en parfait accord avec la police cantonale et communale. Il a remporté un remarquable succès populaire malgré les conditions atmosphériques défavorables qui ont seules contrainst les organisateurs d'en différer le départ de 17 minutes et non d'une demi-heure. Ce retard, annoncé par la voiture haut-parleur, devait permettre aux Majorettes de la Sentinelle d'Anemasse de profiter d'une brève acalmie pour remonter l'avenue de la Gare sous les applaudissements d'un très nombreux public.

Nous ne croyons pas d'autre part que la suggestion de l'auteur de l'article du NR d'organiser le cortège en-

tre 12 heures et 14 heures recueille l'assentiment des hôteliers et autres commerçants de Martigny, qui apprécient l'apport que constitue pour eux le Rallye du vin qui, comme toute manifestation d'une certaine envergure, peut occasionner quelques perturbations dans le trafic.

Ces inconvénients mineurs ne sauraient toutefois affecter que quelques esprits chagrins et non la grande majorité des enfants du « Bon Dieu ». Nous signalons encore que les « Messieurs du Rallye du vin » avaient prévu d'organiser cette année un parc fermé pour que les véhicules des concurrents ne perturbent pas la circulation pendant toute la journée du dimanche. Ceci est la preuve qu'ils ne se croient pas seuls sur terre et qu'ils ne prennent pas les « enfants du Bon Dieu » pour des canards sauvages.

Le directeur de course
Philippe Simonetta
Le chef de presse
Johnny Baumann

COOP logo
Fromage gras du Valais 1er choix le kg. 8.-
avec timbres Coop
Yoghourts 3 pour 2
Dans les magasins du Valais Central

HCW-67

Aussi dans l'automate



150 de gagnés

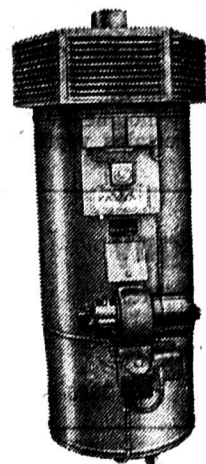
Annonces diverses

Profitez de nos VOYAGES A VIDES (aller et retour) à des prix intéressants, dans toutes les directions de la Suisse

Déménagements et transports de meubles

par des spécialistes et camions modernes bien équipés.

Meubles Favorit, La Souste-Loèche, tél. (027) 6 64 21



Pour vos ateliers, serres et locaux divers,

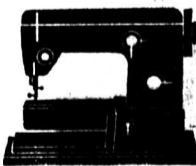
1 générateur à air chaud avec brûleur à mazout

en 220 volts et 380 volts de 25000 à 125000 K cal/h. à des prix imbattables, depuis 2 950 fr.

A. ZOSSO
1268 Begnins
Tél. (022) 66 14 78
(022) 66 12 47

& J.-P. BAUMGARTNER
1249 Collex-Bossy
(022) 8 43 18

PFAFF



portable nouveau avec Stopmatic

Un enfileur automatique, une tablette de couture abatible, un grand nombre de points ornementaux et pas de cames à changer. Qui vous offre tous ces avantages sinon PFAFF ?

J. Niklaus-Stalder
Grand-Pont - SION

Tél. (027) 2 17 69

P 50 S

A vendre (prix raisonnable)

une table et 6 chaises

Henri II, en bon état.

Faire offres sous chiffre PA 900088, à Publicitas, 1951, Sion.

VÉHICULES AUTOMOBILES



Le moderne s'impose sur la route

Irrésistiblement une voiture moderne s'impose, alors que certaines fantaisies de la mode automobile n'ont qu'un temps.

La 204 en est un exemple. Lancée en Mai 1965, sa production atteignait 600 par jour en 1966, et déjà jusqu'à 1000 par jour au cours de 1967. Dans la dure épreuve de l'EAST AFRICAN SAFARI 1967, six 204 au départ prenaient les six premières places dans la classe des 6-7 CV. Résultat significatif, où le hasard n'a aucune part.

En Suisse, le succès de la 204

est sûr et continu. Toujours plus nombreux sont les automobilistes qui s'aperçoivent qu'on peut jouir du confort et des qualités routières d'une 6 CV haussée au niveau de la classe moyenne tout en économisant passablement d'argent.

La 204 vous offre 4 portes, un moteur en alliage d'aluminium de 58 CV, une excellente climatisation, 2sièges individuels à l'avant, un grand coffre... Tous ces avantages sont inclus dans le prix de la 204, ainsi que le plus important de tous: la longévité.

PEUGEOT 204 / 58 CV

Nouveaux prix: Peugeot 204 Luxe maintenant fr. 7775.-

Importateur pour la Suisse: Peugeot-Suisse S. A. Giacomettistrasse 15, Berne



Plus de 150 concessionnaires et agents qualifiés

Garage COUTURIER SA Sion. tél. (027) 2 20 77 pour les districts de Martigny, Entremont, Hérens, Conthey, Sion, Siere, Loèche.

Garage REX SA Viège, tél. (028) 6 28 50 pour les districts de Raron, est et ouest, Viège, Brigue, Goms.

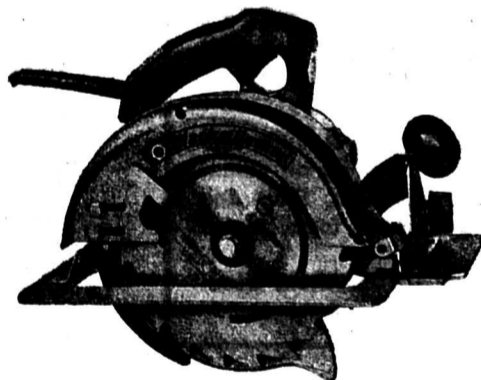
VISCARDI & Cie, Garage du Simplon Bex, tél. (025) 5 21 97 pour les districts de Monthey, St-Maurice.

PEUGEOT: Prestige mondial de qualité

Visiteurs du Comptoir de Martigny

A l'achat d'une scie circulaire, une surprise vous attend ?

Stands 43, 44, 45, Halle II



Fefferlé & Cie
SION

Avenue du Midi

Machines - Outils



Martigny: Bruchez & Matter, garage City - Monthey: A. Panizzi, garage du Simplon - Sion: M. Gagliardi, garage du Rhône - Siere: J. Nanchen, garage Treize Etoiles. Ardon: A. Bérard - Ayent: G. Dussex - Crans: Cie SMC - Flenthey-Lens: A. Emery - Fuÿ: G. Renon - Les Haudères: Garage des Alpes, Gaepoz & Grivet - Leytron: L. Constantin - Martigny: L. Ravera, station Agip - Martigny-Croix: Bruchez & Matter, station Agip - Montana: Cie SMC - Montana-Village: J. Rey - Orsières: L. Piatti - Pont-de-la-Morge: P. Parvex - Réchy-Chalais: M. Rossier - Riddes: Mancini & Consiglio, garage de la Cour - Savièse: Luyet & Dubuis - St-Gingolph: R. Masson, station Agip - St-Léonard: L. Farquet - St-Maurice: A. Abbet, garage de St-Maurice - Sion: R. Evéquo, station Agip - Verbier: W. Fusay - Vernayaz: Appli E.

MURAZ - COLLOMBEY

Samedi 5 octobre dès 20 heures - Dimanche 6 octobre dès 16 heures :

Café de l'Union - Café du Soleil - Dzeron-Bar

sensationnel loto

annuel du F.-C. Muraz.

Samedi tous les jeux au carton : abonnement 20 fr. : 25 séries.

Dimanche loto ordinaire.

Magnifique planche de prix - Loto bon marché.

Jambons - Lards - Fromages.

P.33200 S

Toujours à la mode avec

BALLY
Charme

Une silhouette mode, agréable et élégante, des matières sélectionnées avec goût, un chaussant exceptionnel, telles sont les caractéristiques des modèles Bally Charme de cette saison. Un Bally Charme est le complément de votre élégance.

FERNANDO

Chaussures
Tichelli SA
Sion

AVIS DE TIR

Période du 7 - 18.10.68

Mardi 8.10 : 0800-1700 ; Mercredi 9.10 : 0800-2300 ; Jeudi 10.10 : 0800-2300 ; Vendredi 11.10 : 0800-1800 ; Lundi 14.10 : 0800-1800 ; Mardi 15.10 : 0800-2300 ; Mercredi 16.10 : 0800-2300 ; Jeudi 17.10 : 0600-1700 ; Vendredi 18.10 : 0600-1500.

Troupe : EO inf 4

CN St Maurice 1 : 50 000

a) Planchaux : Pt 1796 - Pt 1807 - Pt 1853 - Sur Grande Conche - La Patenaïlle - Pt 2146 - Pte de Ripaille - Barmette (excl.) - Planchaux 552 500/114 000

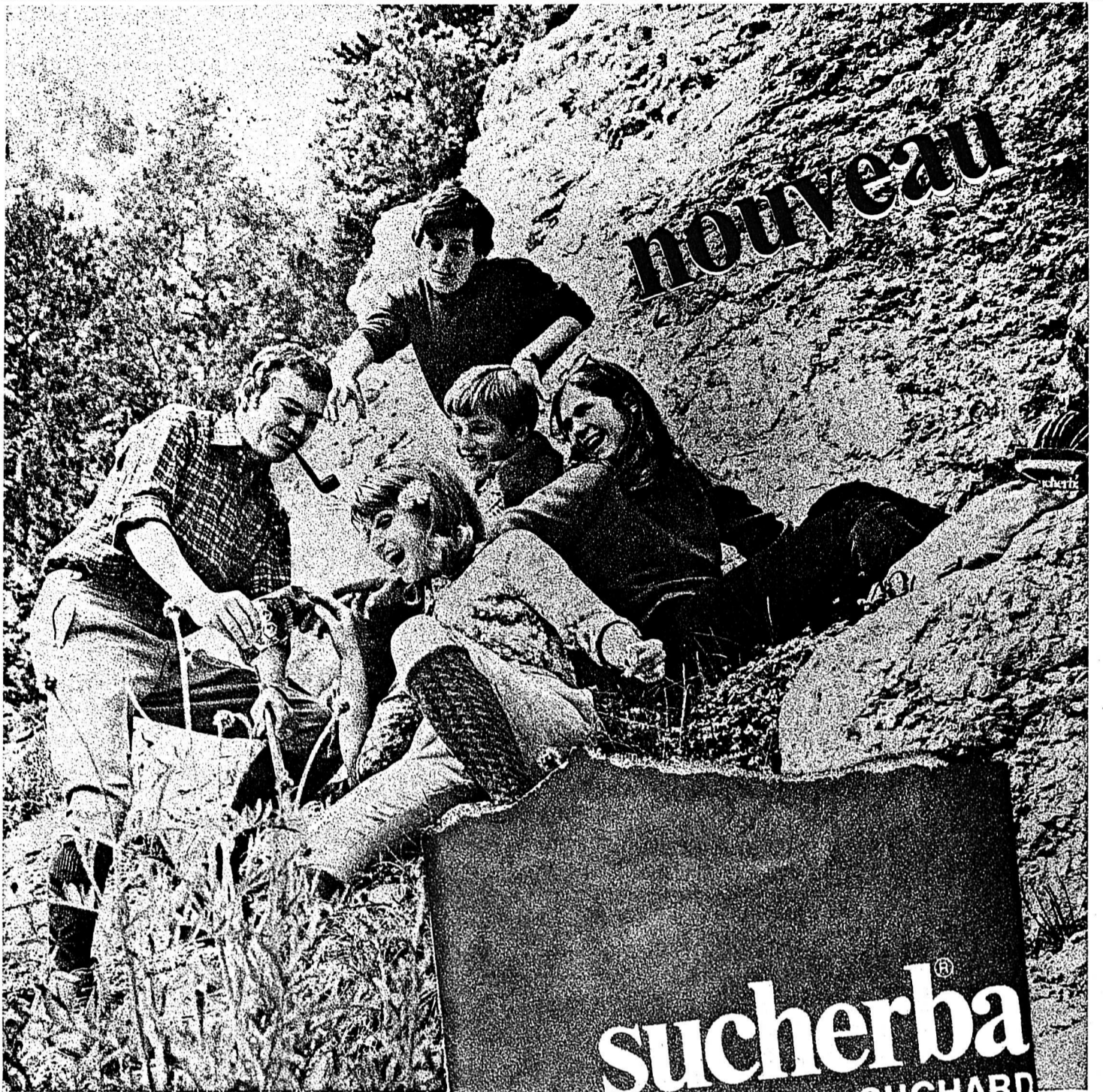
b) Barme : Pt 1494 - Latieurne - Torrent de Barme - Pas de la Bide - Pt 1692 - Pt 1731 - Sous la Dent - Pt 1626 - Barme 553 000/110 500
Les tirs ont lieu dans la période du 14 au 18.10, exclusivement
Emplacement des pièces: dans la zone des buts

Hauteur verticale au-dessus de la mer présentant des dangers : 4000 m.

Le commandant : Cndt EO inf Lausanne. Tél. (021) 24 64 65.

Poste de destruction de ratés : Camp des Rochaz. Tél. (025) 8 43 39.

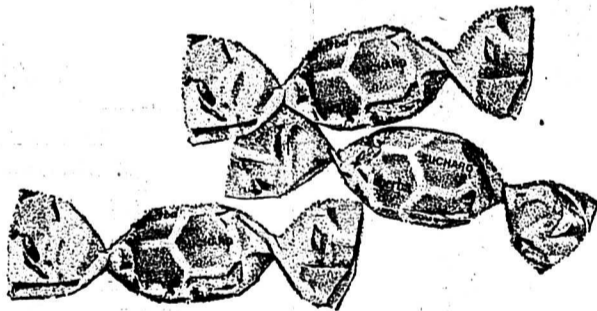
Lieu et date : Lausanne, 8.9.68.



nouveau
sucherba
SUCHARD

Sucherba,
c'est refaire le plein
de tout ce qui est bon

Respirer le grand air à pleins poumons.
Vivre la vraie vie. Savourer les parfums de la nature... C'est tout ça Sucherba, bonbon aux herbes, fourré au miel, riche en vitamine C.



Kräuterbonbons mit Honig gefüllt, reich an Vitamin C

Bonbons aux herbes (fourrés au miel) riches en vitamine C

Caramelle alle erbe con ripieno di miele ricche in vitamina C

1.10

PENDANT TOUTE LA DUREE
DU COMPTOIR DE MARTIGNY

venez déguster

un délicieux café "illy"

au stand no 129, halle 6

chez M. G. Monnet

Corne à la plante, peau dure, brûlures des pieds?

C'est agir contre la nature de limer et gratter la peau. C'est aussi un non-sens de vouloir corriger la nature avec des instruments. Elle réagit immédiatement avec une nouvelle formation de durillons de peau dure. La crème pour les pieds de F. Hilty, préparée à base de produits scientifiques naturels, ramollit la peau dure et supprime les brûlures des pieds. Le pot de 7 francs s'obtient seulement chez F. Hilty, case postale, 8021 Zurich. Tél. (051) 23 94 23

Enchères publiques volontaires

Les hoirs de feus Henri THETAZ, de Joseph-Nicolas, Lucie THETAZ, née Formaz, et Gaston BISELX, de Cyrille, à Praz-de-Fort, exposeront en vente par voie d'enchères publiques volontaires qui se tiendront le

samedi 5 octobre 1968, à 15 heures

au café de la Forclaz, à Martigny-Croix :

un mazot à Plan-Cerisier et des vignes sises sur Martigny-Combe et Martigny-Bourg, en bordure de route.

Les vendeurs seront au mazot dès 13 heures le jour des enchères pour faire visiter.

Prix et conditions seront donnés à l'ouverture des enchères.
p.o. Aloys COPT, notaire.

P 66300 S



möbel favorit

LA SOUSTE-
LOECHE

Tél. (027) 6 64 21

Nous y sommes au Comptoir de Martigny

(du 28 sept.
au 6 oct.)

Vous nous trouverez à la halle 7, au stand No 283.
Votre visite nous réjouira. Nous y présentons des

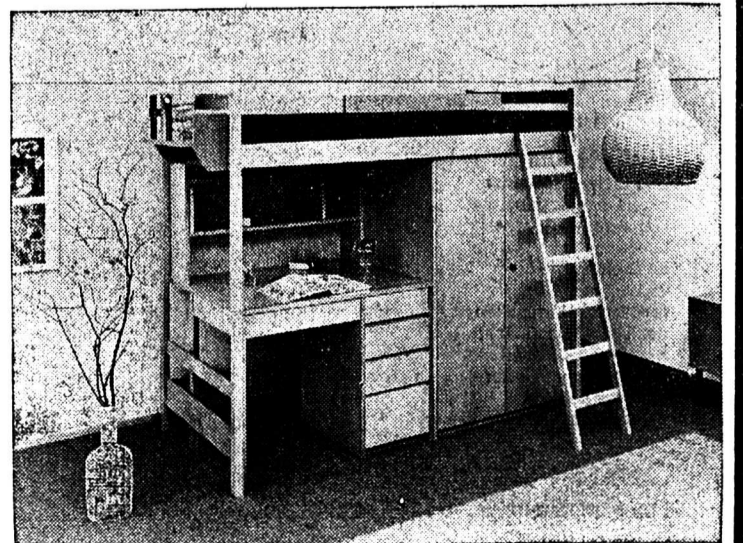
**meubles
à éléments**

et à combinaisons
multiples (notre photo)

**meubles
en arolle**

fabriqués dans
nos ateliers

ainsi que de très beaux
**meubles
rustiques**



**OFFRES ET
DEMANDES D'EMPLOIS**

ZM

zwahlen & mayr s.a.
constructions
métalliques

cherche pour son département « menuiserie métallique »

plieur sur plieuse automatique

Nous offrons :

- semaine de 5 jours
- bonnes prestations sociales (caisse de retraite)
- transport sans frais de la gare CFF d'Aigle à notre usine
- cantine-réfectoire à prix modérés

Offres à Zwahlen & Mayr S.A., constructions métalliques, 1860 Aigle, ou téléphoner au No (025) 2 19 81.

P 1633 L

**Hôtel Rhodania
Verbier (VS)**

saison d'hiver 1968-1969
cherche

filles de lingerie

filles de buffet

filles de vestiaire

filles d'office ou de maison

filles ou garçons d'office

femmes de chambre

chef de partie (cuisine)

S'adresser : case postale 2078.

On cherche pour entrée tout de suite ou date à convenir

**1 tôlier qualifié
1 apprenti
peintre en voitures**

Faire offres à carrosserie du Rwyll à Montana.
Tél. (027) 7 16 52.

P 33119 S

Cherchons pour Orbe (VD), pour tout de suite

2 jeunes filles

comme aide de maison et de service. Débutantes acceptées.
Tél. (024) 7 22 55.

P 33387 S

Couturier S.A.

Garage de la Forclaz, Martigny, cherche

**serviceman-laveur-
graisseur**

Tél. (026) 2 23 33.

P 2812 S

La maison GAY VINS à Sion

cherche

ouvriers de pressoir

pour 4 à 5 semaines.

Tél. (027) 2 19 12.

P 26 13 S

**Jeune employée
de commerce**

de langue maternelle allemande, avec certificat de capacité de l'école de commerce, ayant 5 ans de pratique, cherche place pour saisons dans un hôtel ou bureau dans station d'hiver. Bonnes connaissances du français et de l'anglais.
Séjour de 15 mois à Genève.

Offres sous chiffre K 246570-18, à Publicitas, 1211 Genève 3.

Jeune dame, expérimentée, cherche

travail de bureau

à domicile. Valais central.

Ecrire sous chiffre PA 33360, à Publicitas, 1951 Sion.

Vendeuse qualifiée

dans différentes branches, possédant diplôme de fin d'apprentissage et 6 ans de pratique.

cherche place

de préférence à Sion ou environs.

Faire offre écrite sous chiffre P 18294, à Publicitas, 1951 Sion.

La chaîne de magasins
la Source

engagerait

personne capable

(vendeuse expérimentée) à qui elle confierait la gérance de sa succursale de Pont-de-la-Morge. Travail intéressant, avec responsabilités, bon salaire, fonds de prévoyance, 3 semaines de vacances.
Nous cherchons également

quelques vendeuses

pour nos magasins de Sion. Faire offre par écrit, avec curriculum vitae, à « La Source », administration, rue de la Dent-Blanche à Sion. Tél. 2 56 97 - 2 12 54.

P 5812 S

**Permanence
médico-
chirurgicale**

entrant en fonction à Genève le 1er décembre prochain, cherche

deux médecins

de nationalité suisse ayant une excellente préparation pour la médecine interne et pour la petite chirurgie

quatre infirmières

très expérimentées, de nationalité suisse, actives et ayant de bonnes notions des langues courantes.

Ecrire sous chiffre J 246.467-18, Publicitas, 1211 Genève 3.



Zur Betreuung unserer ständig wachsenden Kundschaft suchen wir noch einen tüchtigen, erfahrenen

Reisevertreter

Wir bieten: Erstklassige Markenprodukte, die seit Jahren in allen Zweigen der Industrie bekannt sind, gutes Fixum, Spesen und hohe Provisionen aus sämtlichen Umsätzen eines fest umrissenen Gebietes. Lebensstelle. Den Verkaufserfolg unserer Mitarbeiter fördern wir durch angenehme Zusammenarbeit, wirksame Verkaufsförderung und neuzzeitliche Werbung.

Wenn Sie ein guter Verkäufer, etwa 30 bis 40 Jahre alt und gewillt sind, durch zuverlässiges Arbeitsweise eine

gehobene Existenz

aufzubauen, so erwarten wir Ihre Offerte oder Ihren Anruf.

Delwerk Leyh AG

Zürichstrasse, Hegnau-Zürich, tel. 86 46 44.

P 10528 Z

Important commerce de Martigny cherche

VOYAGEUR-MAGASINIER

avec connaissances commerciales.

Ecrire sous chiffre PA 900085, avec curriculum vitae et prétentions, à Publicitas, 1951 Sion.

annonce 3 71 11

**En première
valaisanne**

1) Dès Jeudi 3 octobre jusqu'à samedi 5 octobre

Grande exposition-vente de fourrures
dans notre magasin.

Choix extraordinaire

en fourrure de tout genre, manteaux, jaquettes, étoles, capes, etc., comme vous ne les trouvez généralement qu'en magasins spécialisés,

à des prix sensationnels

Les personnes intéressées seront conseillées sans engagement

2) Jeudi 3 octobre, de 20 à 22 heures

Soirée « Porte ouverte »

Notre magasin est prêt à vous accueillir pour une visite sans engagement. Outre notre exposition de fourrures, vous serez enchantés de notre riche collection d'automne.

Pas de vente ce soir-là !

FEMINA
SION
PLACE DU MIDI

ZM

zwahlen & mayr s.a.
constructions
métalliques

cherche pour son département « menuiserie métallique »

peintre en carrosserie

Nous offrons :

- semaine de 5 jours
- bonnes prestations sociales (caisse de retraite)
- transport sans frais de la gare CFF d'Aigle à notre usine
- cantine-réfectoire à prix modérés

Offres à Zwahlen & Mayr S.A., constructions métalliques, 1860 Aigle, ou téléphoner au No (025) 2 19 81.

P 1633 L



Madame veuve Marie GAILLAND, à Prarreyer;
Monsieur et Madame Louis GAILLAND-DEURIN, leurs enfants et petits-enfants, au Martinet;
Madame et Monsieur Ernest PERRAUDIN-GAILLAND et leurs enfants, à Prarreyer;
Les enfants de feu Alfred GAILLAND, à Prarreyer;
La famille Louis VAUDAN, à Bruson;
Les familles parentes et alliées VAUDAN, BRUCHFZ, GILLIOZ, FILLIFZ, BESSE, CRUTTON, GUIGOZ, JACQUEMIN et DFLGLISE, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Ernest GAILLAND

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, oncle, grand-oncle et cousin, décédé à Prarreyer le 1er octobre 1968, dans sa 83e année, muni des saints sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu au Châble, le jeudi 3 octobre, à 10 heures.

Le défunt était membre de la Fédérée.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

P.P.L.



Monsieur et Madame Ulysse ROSSIER-de PREUX et leur fils Nicolas-Claude, à Sierre;
Madame Germaine WERLEN, sa marraine, à Sion;
Monsieur Maurice de PREUX, son parrain, à Genève;
La famille de Monsieur Joseph ROSSIER-BESSE, à Noës;
La famille de Monsieur Casimir de PREUX-TORRENT, à Grône;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de leur petite

Anne-Françoise ROSSIER

leur bien chère fille, sœur, petite-fille, nièce et cousine, survenu dans sa 7e année après une longue maladie et munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Sierre, église Sainte-Croix, jeudi le 3 octobre 1968, à 10 heures.

Départ du domicile mortuaire : 13, route d'Orzival, à 9 h 30.

Priez pour elle

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Le Ski-Club « Rosa Blanche » Iséribles

a le regret de faire part du décès de

Madame Elisabeth PERRAUDIN-MONNET

épouse de M. Marcel Perraudin et sœur de Bernard et Guy Monnat, membres actifs.

Pour les obsèques, consulter l'avis de la famille.



Le comité cantonal de l'Inalp

a la douleur de faire part du décès de son membre très dévoué

Madame Charles de Torrenté-de Kalbermatten

L'ensevelissement aura lieu à Sion, le jeudi 3 octobre, à la cathédrale.



L'Association des officiers de l'état civil du Valais romand

a le pénible devoir de faire part du décès de son membre dévoué et fidèle

Monsieur Marc JACQUIER

officier de l'état civil de Salvan.

Elle prie les membres d'assister aux obsèques qui ont lieu à Salvan, aujourd'hui mercredi 2 octobre 1968, à 10 heures.



La Caisse-maladie chrétienne-sociale de Martigny

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Marc JACQUIER

père de sa fidèle collaboratrice Mademoiselle Marguerite Jacquier.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Madame Emmanuel VILLE-BLANCHARD et ses enfants Karine, Serge et Renaud, à Martigny;
Monsieur Emmanuel VILLE, son père, en Belgique;
Monsieur et Madame VILLE-PUT et leurs enfants, en Belgique;
Madame FERMONT et sa fille Dominique, à Martigny;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Emmanuel WILLE

leur très cher époux, papa, fils, frère, beau-fils, beau-frère, oncle et cousin, décédé accidentellement le 1er octobre 1968, dans sa 38e année, muni des saints sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Meise, en Belgique.

Adresse : famille Deprez, Nieuwelaan, 55, Meise, Bruxelles.

Une messe sera célébrée à l'église paroissiale de Martigny, le jeudi 3 octobre 1968, à 9 h 30.

P.P.L.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Le personnel d'ELECTRICITE S.A.

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Emmanuel WILLE
ingénieur-technicien

Chef technique dont il garde le meilleur souvenir.



Le conseil d'administration, le directeur d'Electricité S.A.

ont le pénible devoir de faire part du décès de leur dévoué collaborateur

Monsieur Emmanuel WILLE
ingénieur-technicien

survenu accidentellement le mardi 1er octobre 1968.

Pour les obsèques, prière de consulter le faire-part de la famille.



Monsieur François MOLNAR et son fils Pierre, à Martigny;
Madame et Monsieur Otto ALBIN-MOLNAR et leur fils Eric, à Martigny;
Madame et Monsieur Charles DRAME-TROST, à Zurich;
Monsieur et Madame Etienne MOLNAR, à Montreux;
Monsieur et Madame Laszlo MOLNAR et leur fils Georges, à Vevey;
Monsieur et Madame Alexandre MOLNAR et leur fille Catherine, à Princeton, U.S.A.
ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame Gertrude MOLNAR-TROST

leur chère épouse, mère, fille, grand-mère, belle-mère, belle-sœur, cousine et tante, survenu à l'hôpital cantonal de Lausanne, le 30 septembre 1968, à l'âge de 54 ans, munie des saints sacrements de l'Eglise.

La messe sera célébrée à l'église catholique de Nyon, le jeudi 3 octobre, à 10 heures, et l'ensevelissement aura lieu dans le strict cadre familial.

Nous prions nos amis de renoncer aux visites ainsi qu'aux envois de fleurs et de faire leurs dons, en l'honneur de la défunte, à Terre des Hommes.

R.I.P.



Madame Martin PRALONG, à Euseigne;
Madame et Monsieur Aristide PRALONG et leurs enfants, à Euseigne;
Madame et Monsieur Fridolin FAVRE, à Vex;
Madame et Monsieur Erwin ERPEN et leur fille, à Sion;
Madame et Monsieur Edmond RUDAZ et leurs enfants, à Vex;
Monsieur et Madame Adrien PRALONG et leurs enfants, à Rolle;
Madame et Monsieur Ulysse RUDAZ et leur fils, à Vex;
Monsieur et Madame Henri PRALONG et famille;
Madame et Monsieur Barthélemy MORAND et famille;
Madame Angélique DAYER et famille;
Monsieur Camille MORAND et famille;
Monsieur et Madame Alexandre PRALONG et leur fille;
La famille de feu Benjamin DAYER;
Madame Eugénie BOURDIN;
Madame Henriette MICHELOUD et famille;
Madame Geneviève DAYER et famille;
Monsieur et Madame Sylvestre DAYER et famille;
ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Martin PRALONG-DAYER

leur cher époux, père, grand-père, beau-père, frère, beau-frère, oncle, parrain et cousin que Dieu a rappelé à Lui dans sa 65e année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Hérémece, le 4 octobre 1968, à 10 heures.

P.P.L.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Madame Raymond LORETAN-de KALBERMATTEN, ses enfants, petits-enfants et arrière-petite-fille;
Monsieur et Madame Arnold de KALBERMATTEN, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;
Madame Guillaume de KALBERMATTEN, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;
Madame Jean de KALBERMATTEN, ses enfants et petits-enfants;
Les enfants et petits-enfants de feu Joseph KUNTSCHEN-de KALBERMATTEN;

Monsieur et Madame Maurice de TORRENTE, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petite-fille;
Monsieur et Madame Marcel MEYER-de STADELHOFEN, leurs enfants et petits-enfants;

Les familles de feu Philomen de RIEDMATTEN, de feu Henri de LAVALLAZ, de feu Edouard de WOLFF, de feu Henri de TORRENTE, de feu Adrien de RIEDMATTEN;

Les familles de LAVALLAZ, de COURTEN, de PREUX, de SEPIBUS, de TORRENTE, de WERRA;

Mademoiselle Hélène MORET, sa fidèle gouvernante; ont l'honneur de faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Charles de TORRENTÉ

née Adèle de KALBERMATTEN

leur chère sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, arrière-grand-tante et cousine, pieusement décédée le 30 septembre 1968, dans sa 80e année, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu le jeudi 3 octobre 1968, à 11 heures, à la cathédrale de Sion.

Priez pour elle

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part.



Le comité coopératif, l'administration, la direction, le personnel de MIGROS-VALAIS

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Docteur François MOLNAR

épouse de leur cher administrateur.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

